

# Service de Protection de la Communauté Juive



# 2019

## Rapport sur l'antisémitisme en France

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



Disponible au téléchargement,  
en français et en anglais sur

This report can be downloaded  
in French and English at

**[www.antisemitisme.fr](http://www.antisemitisme.fr)**

**Ce rapport a été réalisé avec le soutien  
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)**



*Crif*



**RAPPORT SUR  
L'ANTISÉMITISME  
EN FRANCE  
EN 2019**

## SOMMAIRE

Sommaire	2
Le SPCJ	5
Eric de Rothschild – Président du SPCJ	6
Haim Korsia – Grand Rabbin de France	8
Joël Mergui – Président des Consistoires	9
Francis Kalifat – Président du Conseil Représentatif des Institutions juives de France	11
Ariel Goldmann – Président du Fonds Social Juif Unifié	13
La méthodologie utilisée	15
<b>1. Statistiques et analyses</b>	<b>17</b>
1.1 Constats et analyses	19
1.2 Tableau récapitulatif des Actes antisémites recensés en France en 2019	21
1.3 Antisémitisme en France en 2019	22
1.4 Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2019	23
1.5 Racisme et antisémitisme en 2019	24
1.6 Répartition géographique des Actes antisémites en 2019	25
<b>2. Extraits de la liste des actes antisémites recensés en 2019</b>	<b>31</b>
<b>3. Extraits de la liste des condamnations prononcées en 2019</b>	<b>49</b>
<b>4. Ils en parlent...</b>	<b>57</b>
Les Français sont plus tolérants... mais les actes racistes augmentent	59
Par M.F. L'Obs (23/04/2019)	
Tribune : « La lutte contre le terrorisme ne se fera pas sans les citoyens »	61
Tribune collective Le Figaro (28/10/2019)	
Sondage : 1 Européen sur 4 reconnaît nourrir de l'hostilité à l'égard des Juifs	63
Par la rédaction Conspiracy Watch (29/11/2019)	
Antisémitisme, la convergence des haines	66
Par Bernard Gorce et Clémence Houdaille La Croix (10/01/2020)	
Antisémitisme : 34% des Juifs de France se sentent menacés	72
Par Nathalie Schuck Le Parisien (21/01/2020)	

<b>Meurtre de Sarah Halimi</b>	<b>75</b>
Meurtre de Sarah Halimi, le parquet demande un procès Par Flore Thomasset La Croix (18/06/2019)	75
Meurtre de Sarah Halimi : pas de procès pour le suspect, jugé pénalement irresponsable Par Louise Couvelaire Le Monde (19/12/2019)	77
Le meurtre de Sarah Halimi justifie pleinement un procès Par André Sénik Causeur (26/12/2019)	79
<b>Mouvement sociaux</b>	<b>81</b>
Les gilets jaunes, étouffés par la gangrène antisémite Par Tristan Berteloot Libération (18/02/2019)	81
Injures antisémites contre Finkelkraut : deux mois de prison avec sursis Par La rédaction avec AFP Le Parisien (12/07/2019)	83
<b>Vote IHRA</b>	<b>86</b>
La définition opérationnelle de l'antisémitisme utilisée par l'IHRA Par la rédaction Holocaust Remembrance (20/06/2019)	86
Les députés condamnent l'antisionisme Par Jannick Alimi Le Parisien (03/12/2019)	88



## LE SPCJ

Le SPCJ, Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est la concrétisation d'une volonté commune du CRIF – Conseil Représentatif des Institutions juives de France –, du FSJU – Fonds Social Juif Unifié – et des Consistoires, de protéger la Communauté juive dans son ensemble. Les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par ces institutions fondatrices. Le Président du SPCJ est Monsieur Eric de Rothschild.

L'existence du SPCJ depuis les années 80 se justifie par les menaces terroriste et antisémite qui perdurent sur le territoire depuis 39 ans et - de fait - par la nécessité d'œuvrer à l'épanouissement de la Communauté juive en France, en garantissant l'intégrité et la libre expression de l'identité juive sous toutes ses formes.

Le SPCJ est une organisation apolitique, à but non lucratif. Sa vocation exclusive est la protection de la vie juive dans toutes ses pluralités.

## ERIC DE ROTHSCHILD PRÉSIDENT DU SPCJ

Madame, Monsieur,

L'année dernière, en préfaçant ce rapport, je vous parlais de l'effroi qui m'étreignait, aujourd'hui s'ajoute un certain désespoir.

Malgré tous nos efforts, les chiffres de l'antisémitisme sont en hausse, comme vous le verrez dans les statistiques que nous vous présentons. Si les actions violentes ont – très heureusement – quelque peu diminué, les actes vécus au quotidien par la Communauté juive – menaces, injures, courriers, tracts, inscriptions – ne cessent de s'accroître, rendant le quotidien de nos coreligionnaires particulièrement difficile et angoissant. Une normalité de l'insulte, des gestes menaçants s'installe, comme si cela était permis, acceptable et ne devrait pas choquer profondément l'opinion.

La veille Internet tenue par le CRIF voit également son activité augmenter fortement. N'importe quel évènement déclenche sur le Web un antisémitisme ou un antisionisme délirants. La crise du Covid en est un exemple. Elle a été l'occasion d'un regain d'insultes, de développement de théories du complot, utilisant tous les fantasmes les plus éculés pour stigmatiser le Juif.

Que faire ? Éduquer, bien sûr éduquer, enseigner la tolérance, l'inanité de tous ces propos qui rejaillissent négativement sur celui qui les profère ; mais aussi protéger notre Communauté, lui apprendre à se défendre, à faire face à cet état de fait malheureux.

Le Mémorial a quasiment doublé le nombre des jeunes sensibilisés dans les collèges, lycées, etc. ainsi que les formations d'enseignants, pour qu'ils fassent mieux comprendre ces messages et qu'ils puissent lutter, dans certains cas, contre leur rejet.

Le SPCJ a augmenté ses forces, tant des permanents que de bénévoles et il a appris la vigilance aux enseignants, aux élèves, aux parents d'élèves, aux fidèles des synagogues et à l'ensemble des responsables communautaires.

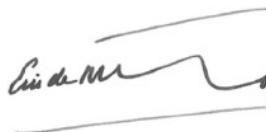
Mais dans la situation actuelle, nous avons profondément besoin des forces de l'ordre. Malgré les sollicitations si nombreuses dont elles font l'objet, il faut que nous continuions à être épaulés par elles. Nous avons vu l'effet du déploiement de l'opération Sentinelle en 2016 et 2017, qui a si largement contribué à réduire, pendant ces deux années, le nombre d'actes et de menaces antisémites.

Les statistiques que nous vous présentons ont été mises au point en coopération étroite avec le Ministère de l'Intérieur. Je saisis cette occasion pour remercier Monsieur le Ministre de l'Intérieur et l'ensemble de ses collaborateurs pour le soutien qu'ils nous apportent dans notre lutte ainsi, bien entendu, que toutes les forces de l'ordre qui assurent notre sécurité.



L'activité des forces de l'ordre est particulièrement efficace. Au jour le jour et particulièrement au moment des grandes fêtes, les protections dont ont besoin les structures communautaires sont indispensables et très dissuasives. Elles doivent se poursuivre et même, nous le souhaiterions ardemment, être augmentées.

La Communauté juive, comme vous le savez, s'engage très activement dans sa propre protection et c'est l'occasion de remercier tout particulièrement les équipes du SPCJ et surtout tous les bénévoles pour leur excellent travail.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric de Rothschild', is centered on the page. The signature is written in a cursive style and is flanked by two horizontal lines, one above and one below.

Eric de Rothschild

## **HAIM KORSIA GRAND RABBIN DE FRANCE**

Chers amis,

Si l'on déplore moins d'agressions physiques cette année, les menaces et attaques verbales ont elles singulièrement augmenté. Le total du nombre d'agressions enregistré affiche donc une augmentation significative, sans compter que tous les actes perpétrés ne sont pas toujours répertoriés, notamment quand ils ne font pas l'objet d'un dépôt de plainte.

Il est particulièrement inquiétant de noter la prolifération des propos antisémites sur les réseaux sociaux. Non seulement ceux-ci agissent comme une caisse de résonance, mais l'anonymat tend à démultiplier les comportements délictueux, tout en rendant les poursuites extrêmement complexes, en dépit des nouvelles réglementations désormais en vigueur.

Alors que nous étions en proie à une crise sanitaire inédite contraignant le pays au strict confinement pendant plus de deux mois, d'aucuns ont une nouvelle fois choisi « le » Juif comme bouc émissaire. Avec la pandémie de coronavirus, on a ainsi vu émerger de nouvelles théories complotistes antisémites et des messages emplis de haine sur les réseaux.

Pour autant, jamais les autorités publiques n'ont été aussi investies dans la lutte contre l'antisémitisme. Le plan pluriannuel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme est pleinement déployé et la loi Avia, contraignant les plateformes au retrait de contenus haineux, a récemment été adoptée par la représentation nationale.

Si le danger réside malheureusement toujours dans la banalisation de l'antisémitisme, nous savons pouvoir compter sur l'engagement des pouvoirs publics, en particulier du Ministère de l'Intérieur et de la DILCRAH, ou du SPCJ qui veillent au quotidien à la protection et la sécurité de nos écoles et nos lieux de culte.

À nous tous de retrouver et garantir tant la fraternité que le lien social pour faire ensemble société.

Haim Korsia

## JOËL MERGUI PRÉSIDENT DES CONSISTOIRES

*Extrait de l'allocution du Président du Consistoire Joël Mergui le 29 Octobre 2019, lors de l'inauguration du Centre Européen du Judaïsme, à Paris.*

Monsieur le Président de la République, [...] Mesdames, Messieurs, je suis heureux de vous accueillir ici ce soir pour inaugurer ensemble le Centre européen du Judaïsme. [...] 13 ans ont passé entre la signature du bail et aujourd'hui. [...] Cette époque, c'était il y a 30 ans, je n'étais pas le grand-père que je suis aujourd'hui, mais un jeune père de famille, qui créait un complexe communautaire, avec une école juive à Montrouge. Nul besoin alors de penser à des caméras, à des sas d'entrée, à des gardes statiques, à des rondes de parents protecteurs : la question de la sécurité quotidienne ne se posait quasiment pas ! C'était il y a 30 ans, seulement 30 ans. [...] Comment la question hier de savoir « où faut-il bâtir » s'est transformée aujourd'hui en « faut-il bâtir ou partir ? » [...] Comment en est-on arrivé là ? Bâtir une maison communautaire, que ce soit une synagogue, une école ou un centre culturel, c'est vouloir transmettre, croire en l'avenir, s'y engager résolument. Or, jour après jour, par petits coups répétés, notre confiance a été sapée. [...] Un jour, nous nous sommes rendus à l'évidence que la bienveillante indifférence dans laquelle nous avons vécu anonymes, parmi nos concitoyens, n'existait plus partout. Peu avouable, l'antisémitisme s'était pernicieusement mué en « opinion politique. » Sous couvert de liberté d'expression, l'antisionisme s'était propagé partout, des dîners mondains à la rue, relayé par des leaders d'opinion sourds et aveugles. Nous a-t-on assez écoutés lorsque nous avons sonné l'alarme, joué notre rôle de sentinelle à l'avant-garde des menaces qui pèsent sur les libertés ? Aujourd'hui le constat est là, terrible : des territoires entiers de la République ont été perdus, conquis par des extrémistes islamistes qui ont semé la mort. [...]

À quel tournant de l'histoire sommes-nous aujourd'hui ? De quoi demain sera-t-il fait ? Sommes-nous à la veille d'un nouvel exode ou d'une reconquête enfin des territoires perdus ? Ces questions, je n'ai cessé de me les poser depuis que j'exerce mes responsabilités et je me les pose encore. Comment y répondre ? Quoi faire ? Une décision s'est imposée née d'une certitude : nul ne doit décider pour nous de notre destin, de nos traditions, de notre culture, ni de notre identité. Tant que notre sécurité et notre liberté de conscience seront garanties, le Consistoire a le devoir de continuer d'envisager notre avenir en France. Il avait le devoir d'agir, de s'engager, de la plus belle façon qui soit : en construisant. Il l'a fait avec tout le poids d'une vieille institution qui bâtit inlassablement depuis 1808 le patrimoine juif de France et qui traduit dans les faits sa devise : « Religion et Patrie. » Tous les jours à travers la France, des présidents de communautés, des rabbins, des bénévoles œuvrent au quotidien pour faire vivre ce Judaïsme pleinement citoyen. [...] Avec le Consistoire, ils ont fait le choix de résister, de ne rien céder sur l'essentiel et de se battre pour que, ceux qui restent, puissent continuer de mener une vie juive en France. [...] Autant qu'il nous était possible, nous nous sommes distingués dans tous les champs du savoir, des arts et de la culture, des sciences et de la médecine, de l'économie, de la politique. Nous n'avons pas hésité non plus à verser notre sang sur les champs de bataille pour défendre la France. [...] Cela vaut, partout en Europe. Comme en France, des juifs ont contribué au rayonnement de leur pays que l'on pense par exemple à Stefan Zweig, à Sigmund Freud, à Einstein, Mendelsohn, Kafka, Modigliani, ou encore Spinoza, la liste est si longue dans chaque pays d'Europe ! [...] Jamais, être

juif n'a représenté une menace à l'ordre public. Jamais nos fêtes n'ont servi de prétexte à prêcher contre l'État ou ses représentations. Jamais nos rites n'ont instrumentalisé la République pour mieux lutter contre elle. Jamais notre foi n'a été en contradiction avec notre citoyenneté. Nos jeunes, qui assureront notre transmission, ont le goût de l'étude, de l'engagement et ne demandent qu'à construire leur avenir sans avoir à renoncer à leur foi. Parce qu'ils savent rester fidèles à notre identité, respecter nos traditions sans céder à la violence ni aux provocations, je les admire. Ils sont pour moi, pour nous, notre principale fierté, notre principale préoccupation aussi. Ne laissons pas une éventuelle laïcité de combat empoisonner leur vie au motif qu'il faut combattre l'islamisme radical qui ronge notre société. Radicaliser la laïcité au-delà du concept de neutralité de l'État ne permettra pas de mieux combattre l'islamisme, qui n'est pas une religion, mais une idéologie politique. Voilà pourquoi, je refuse catégoriquement que nous devenions les victimes collatérales ou la religion sacrifiée d'une guerre nécessaire contre l'islamisme radical.

Gardons-nous de croire aussi nos vieux ennemis disparus. Le lâche attentat commis hier contre la mosquée de Bayonne, celui perpétré contre la synagogue de la Halle en Allemagne le jour de Yom Kippour, les profanations de nos cimetières, sont autant de signes nauséabonds du retour des populismes et de l'extrême droite qui ne sont, d'aucune manière, les ultimes remparts contre l'islamisme meurtrier. Je crois au contraire fermement que la démocratie n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle croit en elle-même, en ses valeurs et ne transige jamais sur ses principes fondamentaux. [...] Tel est le sens de l'espérance juive : envers et contre tout, croire en la possibilité de créer un avenir meilleur, croire qu'il est possible de modifier le cours des choses, et en donner l'exemple. En toute humilité, je vous le dis, c'est la raison pour laquelle je me suis battu toutes ces années, obstinément et souvent trop seul. [...] Il faut agir. Construire en réponse à ceux qui veulent détruire. [...] La France saura-t-elle en écho à notre engagement, faire en sorte que nos lieux de culte, nos lieux de vie ne deviennent jamais des musées sans vie, des lieux « sans Juif qui vive » ? [...] De la même manière que nous avons su trouver le courage et les moyens de résister, de garder espoir toutes ces années graves, nous demandons à la France de nous donner aujourd'hui encore des raisons d'espérer. À quel moment de notre histoire sommes-nous ? Votre présence parmi nous ce soir M. le Président de la République répond peut-être en partie à la question. C'est la deuxième fois, que nous avons le plaisir de vous accueillir, non pas pour pleurer nos morts, comme trop souvent ces dernières années, mais pour célébrer un projet d'avenir, un projet de vie. Nous ne sommes pas des victimes, même si on nous tue. Nous ne sommes pas morts, même si 6 millions des nôtres hantent nos mémoires et la conscience européenne. Nous ne sommes pas non plus le produit ni le résultat d'une haine antisémite persistante. Nous sommes porteurs de millénaires d'histoire et de culture, de valeurs universelles et d'une spiritualité si riche, si belle, si pleine qu'elle n'en finit pas d'irriguer l'Occident après avoir donné naissance à deux grandes religions et nourri une spiritualité laïque. [...] Entre les juifs et la France, c'est une longue histoire d'amour, parfois contrariée, mais qui dure aujourd'hui encore et dont nous espérons qu'elle se poursuive demain encore pour longtemps.

Joël Mergui

## **FRANCIS KALIFAT** **PRÉSIDENT DU CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE**

Les douze mois qui nous séparent de la publication des chiffres de l'année 2018 ont démontré une nouvelle fois que l'antisémitisme se porte de mieux en mieux dans notre pays. Loin d'être relégué aux livres d'Histoire, il reste malheureusement d'une inquiétante actualité. Depuis le début des années 2000, notre situation de Français juifs se dégrade en pente douce ou par à-coups, en silence ou à la Une des médias, de meurtre en meurtre et sans sursaut durable. L'année 2019 montre malheureusement une nouvelle dégradation. Comme chaque année, le rapport du Service de Protection de la Communauté Juive (SPCJ) publie les éléments statistiques qui ont été consignés par ses services et le Ministère de l'Intérieur. Ces chiffres demeurent très préoccupants. 687 actes ont fait l'objet d'une plainte soit une hausse de 27% sur 2018. Les menaces augmentent considérablement : 536 contre 358 (+50%). Leurs auteurs s'en prennent aux vivants, mais aussi aux morts, comme à Quatzenheim, où 96 tombes ont été méthodiquement profanées en février 2019, puis 107 tombes à Westhoffen en décembre. Comme les années précédentes, des Français juifs ont été insultés, harcelés, menacés, volés, agressés ou frappés parce que Juifs. Et lors de mes nombreux déplacements à Paris, en banlieue ou en région, j'entends de plus en plus de Français juifs s'inquiéter pour l'avenir de leurs enfants en France et pour la pérennité d'une vie juive dans notre pays.

Pourtant ces chiffres ne représentent qu'une partie de la réalité. D'abord parce que de nombreuses victimes d'actes antisémites ne portent pas plainte par peur d'éventuelles représailles, d'autres parce qu'elles pensent que cela ne sert plus à rien. De plus, cette comptabilisation ne prend en compte qu'une part infime de ce qui se passe sur Internet. Pour pallier ce manque, le CRIF a souhaité mettre en évidence de façon quantitative et analytique la large diffusion des propos antisémites sur Internet et notamment sur les réseaux sociaux, en créant, en partenariat avec IPSOS, un Observatoire de la haine antisémite sur le Net. Les premiers résultats de l'Observatoire portant sur l'ensemble de l'année 2019 comptabilisent 51 816 *posts*, *tweets* et autres contenus antisémites identifiés sur les comptes publics, après modération, se décomposant de la manière suivante : 52% des contenus expriment la haine des Juifs via l'utilisation de stéréotypes ou de certaines allégations ; 39% la haine des Juifs via la haine d'Israël ; 38% les expressions directes et explicites de haine des Juifs et 13% la haine des Juifs via la négation de la Shoah et l'apologie du nazisme ; Twitter (63%) et Facebook (17%) concentrant 80% des messages et publications à caractère antisémite sur les réseaux sociaux.

Quoi qu'il en soit, le cumul de ces chiffres démontre à quel point les Français juifs peuvent légitimement se sentir menacés. Ils doivent faire face à l'extrême droite complotiste, mais aussi à la menace antisémite nourrie par la haine implacable de l'État d'Israël, portée par l'extrême gauche antisioniste et par la radicalisation islamiste. Les mots sont terribles, mais ne disent rien de la vie de ces familles victimes de cet antisémitisme qui gangrène ces quartiers que l'on qualifie de « difficiles » et qui conduit de plus en plus de Français juifs à un inexorable exil intérieur. Ceux qui en ont les moyens fuient vers des villes ou des zones plus sécurisées. Les autres restent dans un climat hostile fait, chaque jour, d'incivilités, de menaces et de violences. Si nous constatons moins de départs de France, nous assistons toujours à des déplacements préoccupants de population. Lorsque la population juive de notre pays, qui représente moins de 1% de la population globale, concentre en moyenne près de 50% des actes racistes commis en France, l'antisémitisme et ses effets doivent être des sujets existentiels pour tous les Français qui aiment leur pays, ses valeurs et la démocratie. Dans la lutte contre l'antisémitisme, nous avons besoin de mobilisation et d'efficacité, car les haines se nourrissent du laisser-faire, des renoncements et de l'impuissance. Sur ce sujet, la situation impose maintenant une obligation de résultat.

Francis Kalifat

## ARIEL GOLDMANN PRÉSIDENT DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Charles PÉGUY a écrit : « **Un juge habitué est un juge mort pour la Justice** ».

Nous n'avons pas le droit, en tant que Juifs, et plus encore en tant que responsables de la communauté juive organisée, de nous habituer à l'antisémitisme, quelle que soit sa forme.

Malheureusement, au fil des années, force est de constater que nous avons eu tendance à une certaine habitude de la publication des chiffres, qui, au fond, ne varient qu'à la marge, mais nullement dans leur étendue et dans leur ampleur.

J'ai souvent pour habitude de dire que derrière les chiffres et les statistiques, – qui sont nécessaires et même indispensables –, il y a des noms et des visages d'enfants, de femmes et d'hommes, qui souffrent parfois dans leur chair, mais toujours dans leur être, et qui sont les victimes de l'antisémitisme en France et dans le monde.

C'est à eux que je pense en écrivant ces lignes : à Sébastien, Ilan, Jonathan, Arie, Gabriel, Myriam, Yohan, Philippe, François-Michel, Yoav, Lucie et Mireille (z'l), bien sûr, qui ont payé de leur vie la résurgence d'un antisémitisme virulent.

Mais si je pense à nos morts, je pense aussi à Noémie, Sarah, Bruno, Louis, Ariel, Benjamin et toutes ces victimes de l'antisémitisme au quotidien que nous côtoyons et que le SPCJ suit et épaula depuis tant d'années.

Ces victimes n'ont souvent pas de visage, et sont méconnues de tous : nous sommes leur seul porte-parole et nous leur devons cette expression forte.

Au cours du voyage du Président Macron en Israël, j'ai eu l'occasion, avec les autres présidents d'institutions, d'accompagner Christophe Castaner, Ministre de l'Intérieur, venu se recueillir au Cimetière de Guivat Shaoul, devant la tombe de chaque victime de la haine antisémite en France depuis 14 ans.

Nous avons écouté les prières des morts et déposé une pierre sur chaque tombe.

Quand on fait ce macabre « parcours » à l'intérieur de cet immense cimetière de Givat Shaoul, on mesure l'ampleur des drames vécus par les familles et notre communauté depuis ces 15 dernières années...

L'année qui s'écoule a également été marquée par de nombreuses profanations de cimetières ou de monuments : en France en 2019, on s'est attaqué aux Juifs vivants et aux Juifs morts.

Comme l'a dit très justement le Ministre de l'Intérieur, la France en 2019 a « *un parfum des années 30 qui flotte dans l'air, un parfum ignoble qu'on espérait à jamais disparu* ».

Les Juifs vivent en France depuis la nuit des temps... faisant de notre communauté la plus ancienne communauté juive d'Europe occidentale.

Nous avons connu la Gaule, les Mérovingiens et les Carolingiens ; nous avons participé à la Révolution ; nous avons survécu à l'Affaire Dreyfus, à Vichy, quoi que disent ou pensent « *ceux qui font de l'antisionisme le faux nez de l'antisémitisme* », la poignée à vomir de nostalgiques du Reich, qui croient être capables de nous faire chanceler dans nos convictions, notre amour pour la démocratie.

Nous devons dire NON ! Nous participons à l'élan de notre pays, nous prions chaque samedi pour la grandeur de la République. Tous ceux qui veulent rester en France resteront s'ils le veulent, pas par dépit, cachés, dans la peur, mais par choix. Et si certains décident de partir, ce sera, comme pour n'importe quel citoyen français guidé par un projet et évidemment par le projet du « retour à Sion », si c'est notre projet ! Libre à nous de vouloir couler des jours heureux à Tel-Aviv, Jérusalem, Montréal ou Philadelphie... rien n'est plus beau qu'un projet de vie. Libre à nous de continuer à choisir Paris, Marseille ou Toulouse. Personne, je dis bien personne ne nous imposera un exil forcé. Nous avons déjà donné. Notre place est où nous voulons qu'elle soit. « *L'antisémitisme, c'est la bêtise et les fantasmes ; c'est la barbarie et la violence* » a dit encore le ministre de l'Intérieur. Plus que jamais c'est aussi le combat à mener sans relâche. Et ceux qui s'interrogeront demain sur leur avenir ne sont peut-être pas ceux que l'on croit. Qu'on se le dise. Notre communauté juive de France ne baisse pas les bras. Elle reste la tête haute, bien décidée à continuer à jouer son rôle, à défendre les valeurs qui lui sont chères et que résume un mot : démocratie. C'est à cet égard une source de fierté pour moi de pouvoir redire que depuis 2015 quasiment aucune manifestation ou activité de la vie juive en France n'a été empêchée ou annulée à cause du contexte sécuritaire. Cela, nous le devons incontestablement au SPCJ, à ses professionnels et bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur santé, de jour comme de nuit, été comme hiver ! Je peux affirmer ici que le FSJU (membre fondateur du SPCJ) et son président continuent et continueront à se battre pour la défense des valeurs de la République : à entretenir une relation constante et constructive avec les pouvoirs publics notamment dans le domaine de la sécurité.

Ariel Goldmann



## LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

### Qui contribue à ce recensement ?

Devant la recrudescence des actes antisémites en septembre 2000, les dirigeants des institutions centrales de la communauté juive ont confié au SPCJ la responsabilité d'assurer le recensement unique et officiel des actes antisémites commis sur le territoire français.

Dans cette vaste et rigoureuse tâche, le SPCJ œuvre en étroite coopération avec le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur. Des échanges précis et réguliers permettent d'assurer un monitoring détaillé et fiable.

### Quels actes antisémites sont recensés ?

Le recensement comptabilise les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte ou d'une main courante auprès des services de Police et Gendarmerie. Il est enrichi et recoupé par les signalements émanant des différents services de Police sur le territoire français et centralisés au Ministère de l'Intérieur.

Cette rigueur méthodologique ne permet pas d'intégrer un certain nombre d'actes portés à la connaissance du SPCJ, mais n'ayant pas fait l'objet d'une plainte et ne pouvant donc apparaître dans les statistiques officielles.

Par ailleurs, les contenus antisémites diffusés sur Internet ne sont pas recensés de façon systématique.

**Pour ces raisons, les éléments statistiques exposés dans ce rapport constituent une mise en perspective des principales tendances, mais ne peuvent être qu'en deçà de la réalité antisémite en France en 2019.**

La terminologie retenue par le Ministère de l'Intérieur est la suivante :

**Les ACTES sont constitués des ACTIONS et des MENACES**

**Les ACTIONS rassemblent :**

- . les attentats ou tentatives
- . les homicides ou tentatives
- . les violences
- . les incendies ou tentatives
- . les dégradations ou vandalisme

**Les MENACES rassemblent :**

- . les propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses
- . les tracts et courriers
- . les inscriptions



# 1. STATISTIQUES ET ANALYSES

1.1	Constats et analyses	19
1.2	Tableau récapitulatif des Actes antisémites recensés en France en 2019	21
1.3	Antisémitisme en France en 2019	22
1.4	Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2019	23
1.5	Racisme et antisémitisme en 2019	24
1.6	Répartition géographique des Actes antisémites en 2019	25



## 1.1 CONSTATS ET ANALYSES

L'ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2019 :  
POURQUOI UNE TELLE HAINE ?

## ► Le climat antisémite en France est quotidien et persistant

Actions antisémites en 2018	183	<b>-17 %</b>
<b>Actions antisémites en 2019</b>	<b>151</b>	
Menaces antisémites en 2018	358	<b>+50 %</b>
<b>Menaces antisémites en 2019</b>	<b>536</b>	
Actes antisémites en 2018	541	<b>+27 %</b>
<b>Actes antisémites en 2019</b>	<b>687</b>	

(Actions = Attentat, Homicide, Violence, Incendie, Dégradation et vandalisme)

(Menaces = Propos, Geste menaçant, Démonstration injurieuse, Tract, Courrier, Inscription)

(Actes = Actions + Menaces)

Depuis 2017 le nombre d'Actes antisémites a augmenté de 121% :

	Années	Nbre d'actes antisémites en France
	2014	851
Mise en place de l'opération Sentinelle avec dispositif dédié à la Communauté juive →	2015	808
	2016	335
Levée du dispositif de l'opération Sentinelle dédié à la Communauté juive →	2017	311
	2018	541
	2019	687

**+121 %**

## ► Les Juifs en France sont particulièrement menacés et attaqués

Les Français juifs qui représentent moins de 1% de la population française ont subi à eux seuls plus de 41% des violences racistes commises en France en 2019.

L'opération Sentinelle, engagée en France dès janvier 2015, avait contribué activement et rapidement à une baisse conséquente en 2016 des actes antisémites, passant de 808 en 2015 à 335 en 2016, soit une baisse de 58%. Depuis la levée de son dispositif statique, les Actions antisémites n'ont cessé de croître dans des proportions inquiétantes. Le retour à des mesures de prévention et de protection dédiées à la communauté juive, car elles ont démontré leur efficacité, semble donc urgent et nécessaire.

## ► Les Actes antisémites recensés en France sont très en deçà de la réalité en raison de :

### ■ L'HABITUATION =

L'antisémitisme est tellement présent au quotidien, allant si loin dans la violence, que les victimes de ces actes manifestent une sorte de résignation, d'habitude. Ils sont nombreux à ne plus déposer plainte.

### ■ LA PEUR =

De nombreuses victimes d'Actes antisémites disent ne pas porter plainte par peur de représailles.

### ■ LE MANQUE DE CONFIANCE =

De nombreuses victimes d'Actes antisémites sont peu confiantes sur l'aboutissement d'une enquête et sur l'issue d'une procédure pénale.

### ■ INTERNET =

La comptabilisation des Menaces n'inclut que quelques faits relevés sur Internet, mais pas la pleine activité antisémite qui s'y propage. Or, la majeure partie des discours et propagandes antisémites a migré vers Internet ces dernières années.

\*  
\* \*

**Le nombre d'Actes antisémites ayant donné lieu à une plainte représente donc un volume très inférieur à la réalité. Cela conduit à une réelle inquiétude et à la nécessité de plans d'action forts et immédiats en matière d'éducation, de prévention et de sanction.**

## 1.2 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2019

Actes antisémites recensés sur le territoire français du 1er janvier au 31 décembre 2019

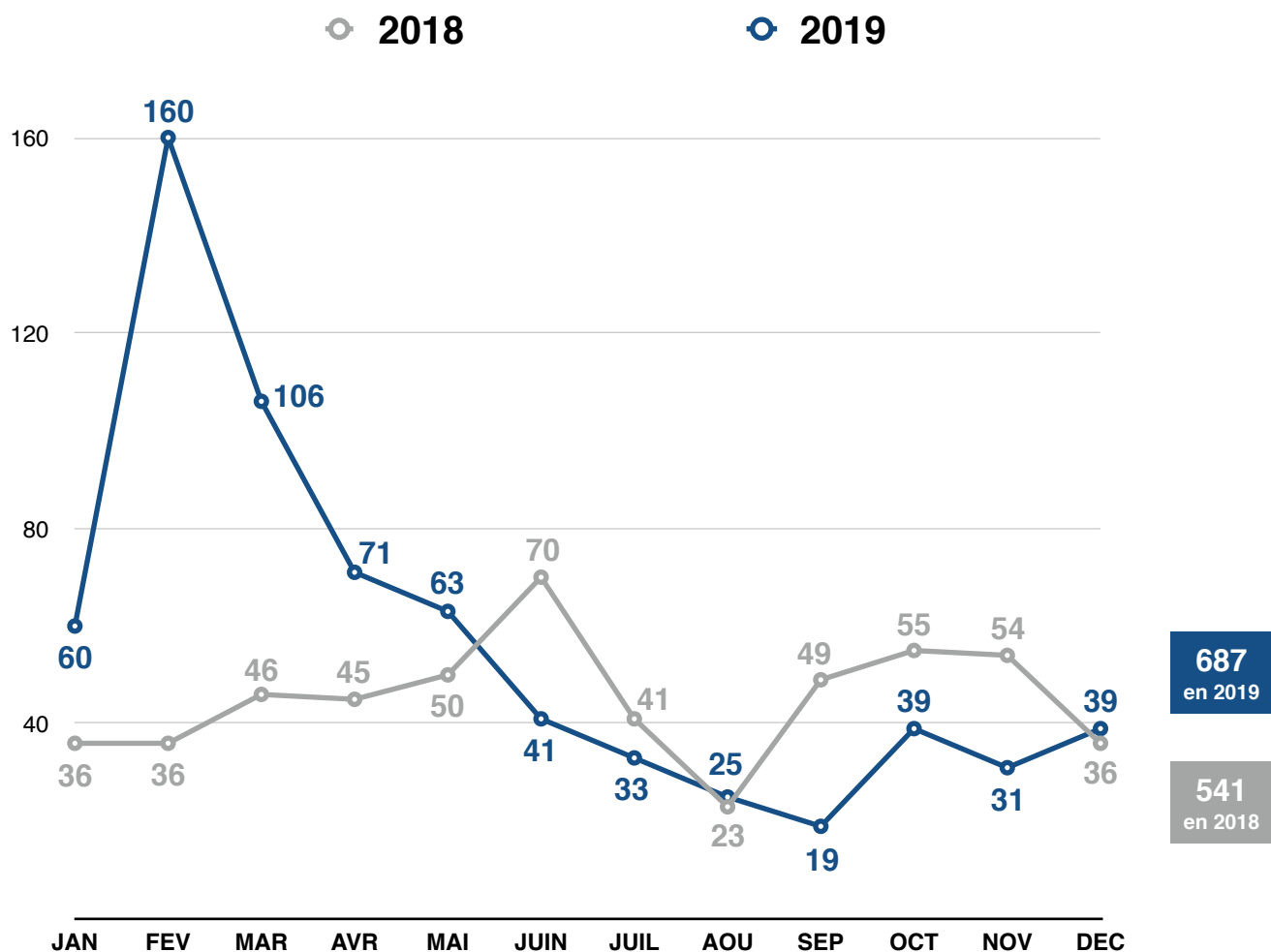
TYPE D'ACTE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL PAR TYPE D'ACTE	RAPPEL 2018	COMP. 2018/ 2019 %
<b>ACTIONS</b>															
ATTENTAT OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HOMICIDE OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
VIOLENCE	4	7	6	8	10	4	2	2	0	1	0	1	45	80	
INCENDIE OU TENTATIVE	0	0	1	2	1	0	0	0	0	1	0	0	5	3	
DÉGRADATION VANDALISME	7	20	10	12	9	9	7	0	2	12	3	10	101	99	
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>151</b>	183	<b>-17 %</b>
<b>RAPPEL 2018</b>	16	14	16	12	13	17	14	10	18	21	15	17	183		
<b>MENACES</b>															
PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE	18	41	27	20	17	13	13	11	6	10	12	8	196	151	
TRACT / COURRIER	7	22	9	3	5	1	2	3	5	2	0	5	64	62	
INSCRIPTION	24	70	53	26	21	14	9	9	6	13	16	15	276	145	
<b>TOTAL MENACES</b>	<b>49</b>	<b>133</b>	<b>89</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>536</b>	358	<b>+50 %</b>
<b>RAPPEL 2018</b>	20	22	30	33	37	53	27	13	31	34	39	19	358		
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>160</b>	<b>106</b>	<b>71</b>	<b>63</b>	<b>41</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>39</b>	<b>687</b>	541	<b>+27 %</b>
<b>RAPPEL 2018</b>	36	36	46	45	50	70	41	23	49	55	54	36	541		

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

### 1.3 ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2019

- ▶ Le nombre d'ACTES antisémites (ACTIONS + MENACES) ayant donné lieu à un dépôt de plainte est en hausse de 27% en 2019 comparativement à 2018. Il est passé de 541 à 687.
- ▶ Cette année encore, les actes antisémites recensés en France sont très en deçà de la réalité en raison de phénomènes tels que l'habitude, la peur, le manque de confiance dans les enquêtes et poursuites et la limite dans la mesure des actes sur Internet. Phénomènes expliqués en page 20 de ce rapport.
- ▶ Les cinq premiers mois de l'année 2019 ont été marqués par un nombre très élevé d'actes antisémites : + 216% comparativement à la même période l'année précédente (460 actes en 2019 contre 213 en 2018). 160 faits ont donné lieu à un dépôt de plainte pour le seul mois de février 2019, dont 140 au cours de la vague d'antisémitisme qui a suivi la découverte d'un tag "JUDEN", sur la vitrine d'une boutique de bagels le 9 février.

Répartition mensuelle des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte en France en 2018 et 2019



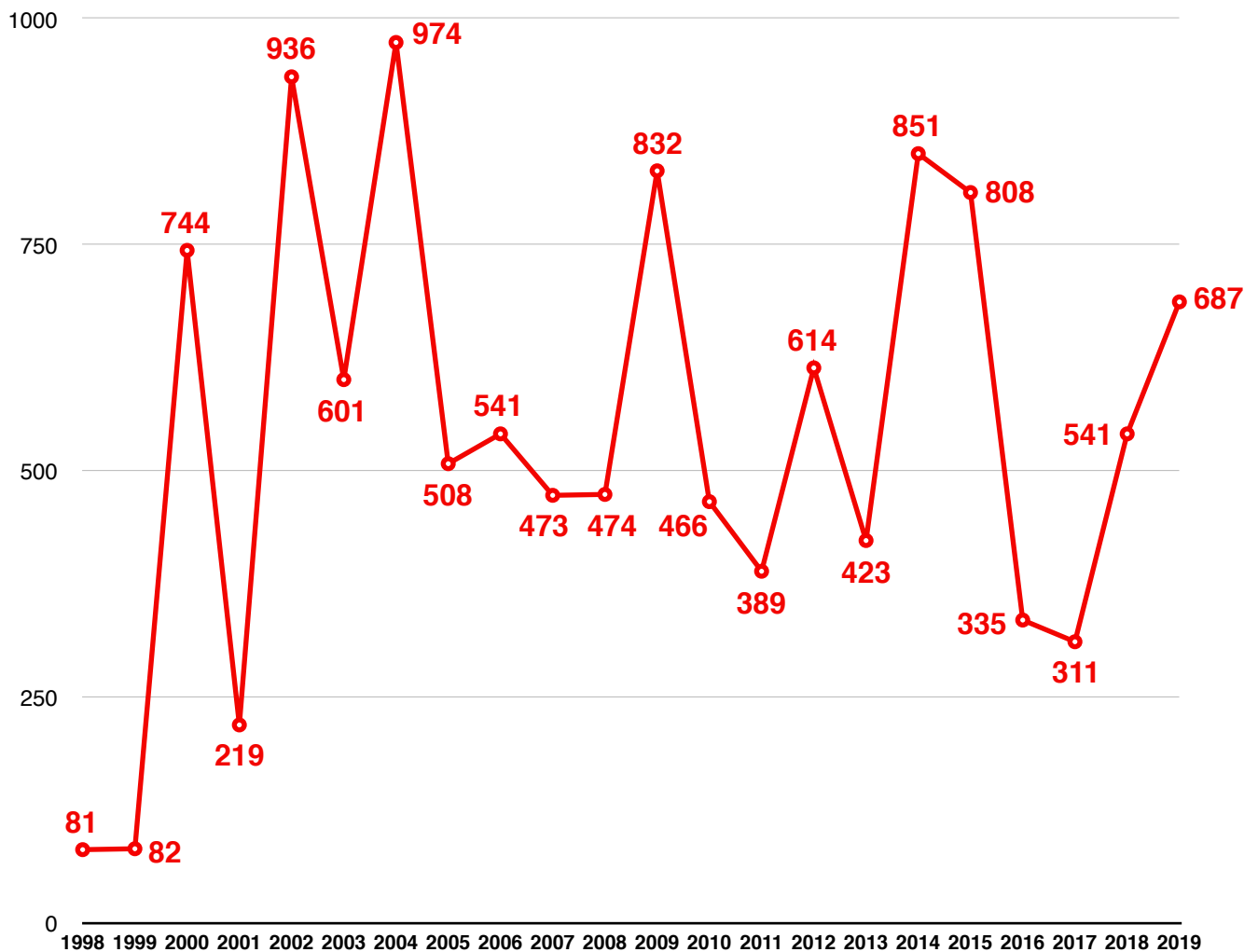
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



### 1.4 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE DE 1998 À 2019

► L'opération Sentinelle, engagée en France dès janvier 2015, avait contribué activement et rapidement à une baisse conséquente en 2016 des actes antisémites, passant de 808 en 2015 à 335 en 2016, soit une baisse de 58%. Depuis la levée de son dispositif statique, les Actions antisémites n'ont cessé de croître dans des proportions inquiétantes. Le retour à des mesures de prévention et de protection dédiées à la communauté juive, car elles ont démontré leur efficacité, semble donc urgent et nécessaire.

Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2019

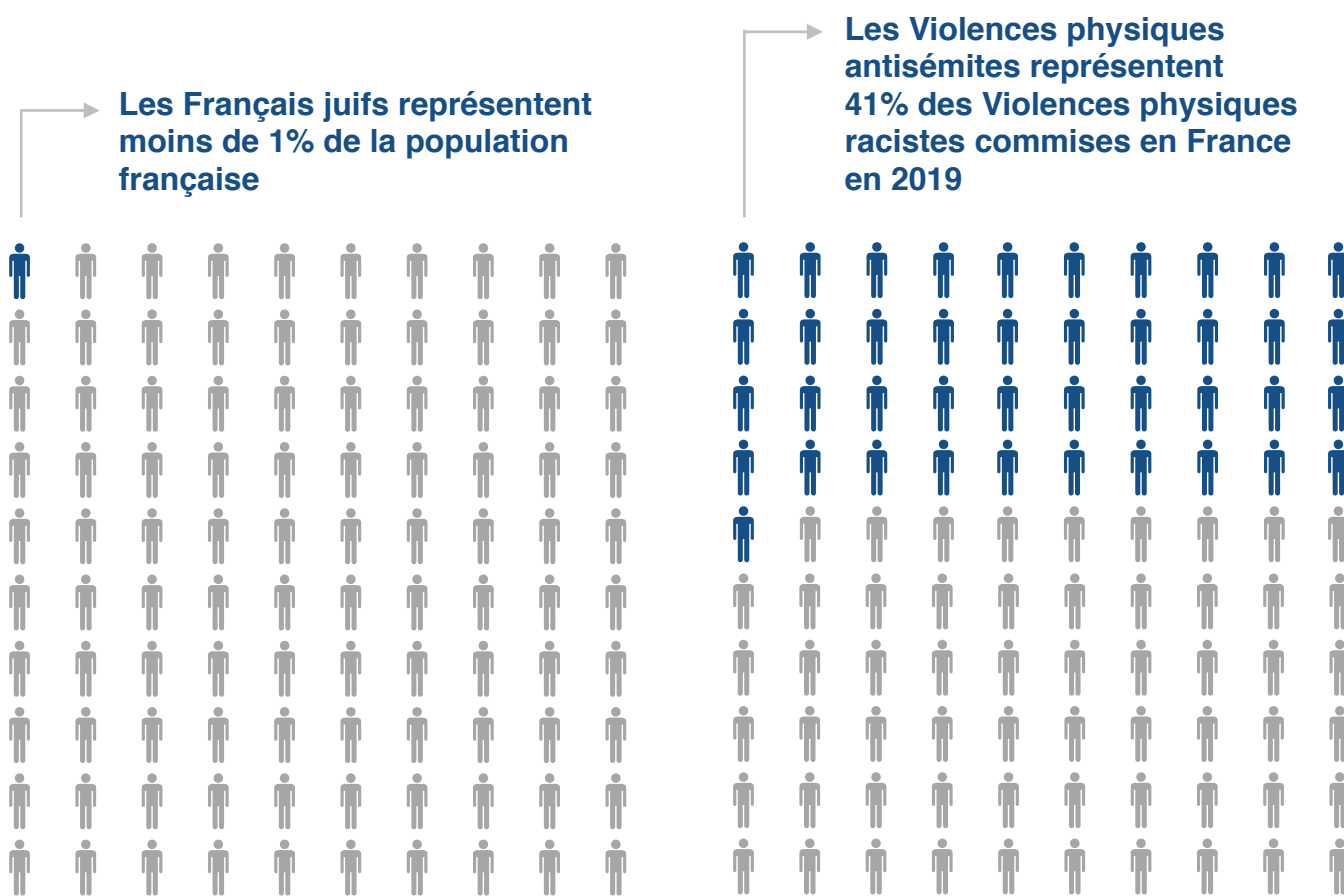


source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

## 1.5 RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2019

- ▶ En 2019, les Français juifs, qui représentent moins de 1% de la population, ont subi 41% des Violences physiques racistes commises en France.

Les adultes et les enfants juifs affrontent un quotidien oppressant, agressif et une violence continue.

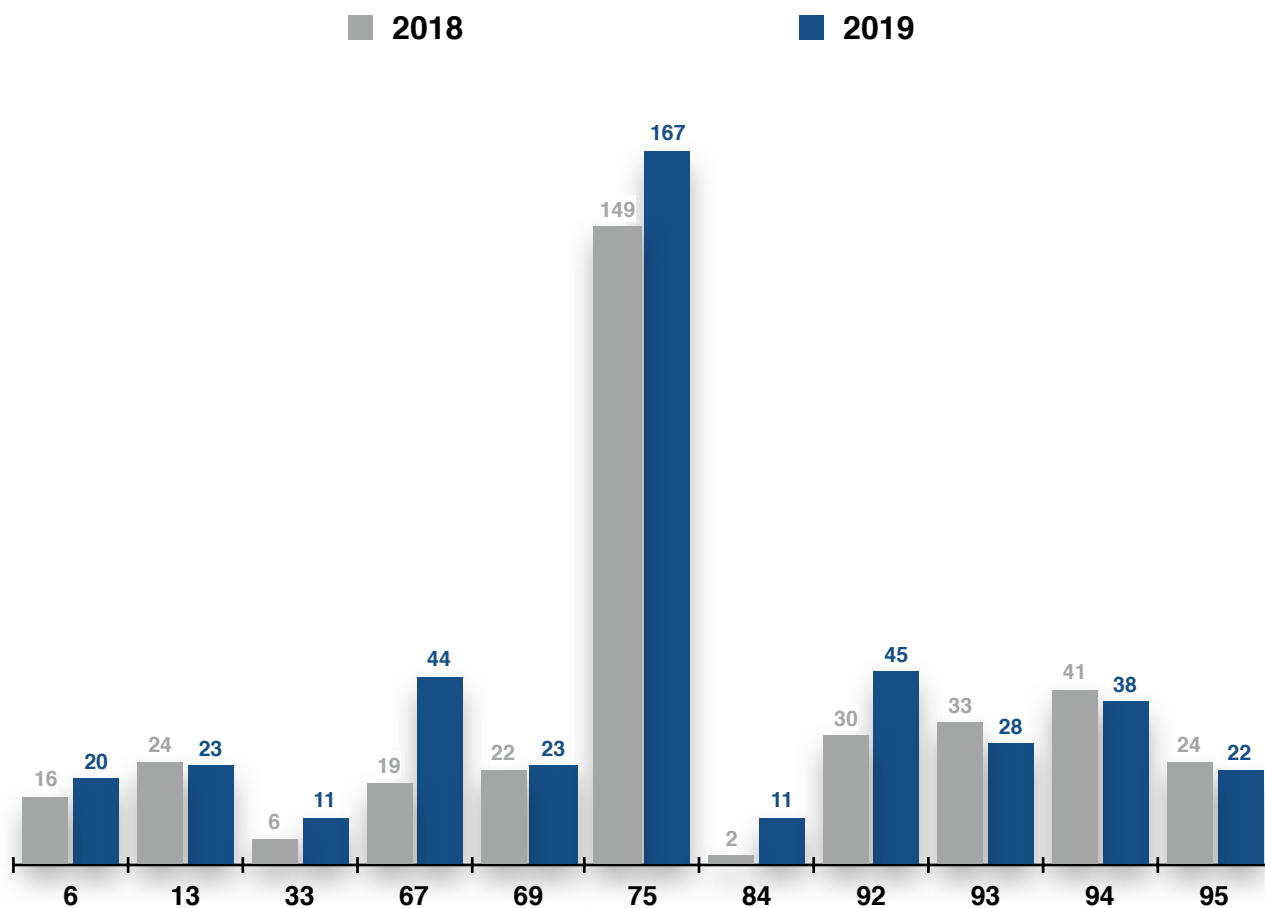


Source : Ministère de l'Intérieur

## 1.6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2019

► Certains départements sont le théâtre d'un antisémitisme chronique.

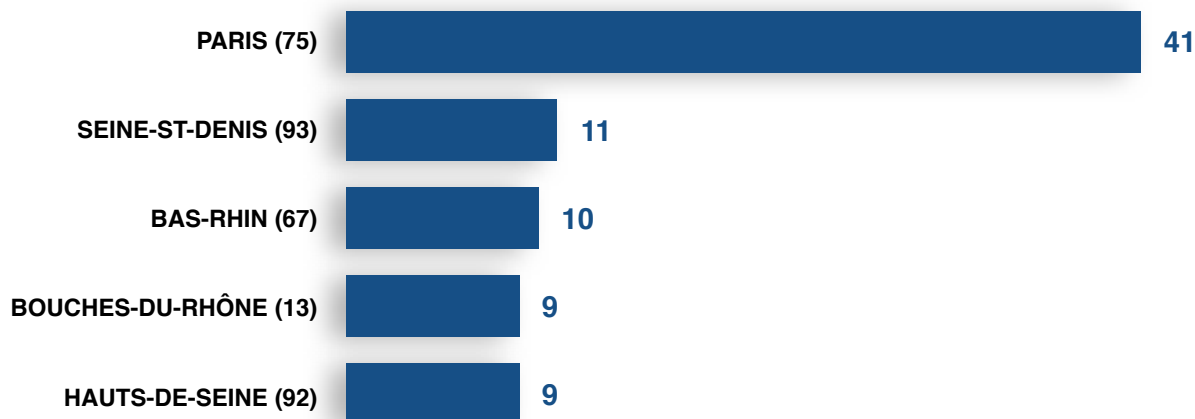
Répartition par département\* des ACTIONS et des MENACES ayant donné lieu à un dépôt de plainte en France en 2018 et 2019



\*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 10 actes en 2019.

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

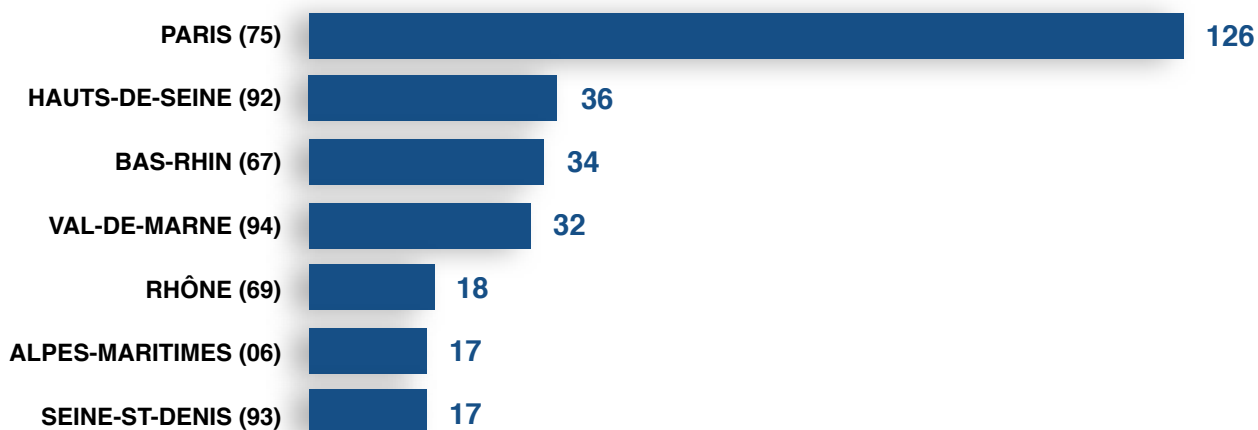
## Les 5 départements\* les plus touchés par les ACTIONS en 2019



\*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 9 ACTIONS en 2019.

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

## Les 7 départements\* les plus touchés par les MENACES en 2019

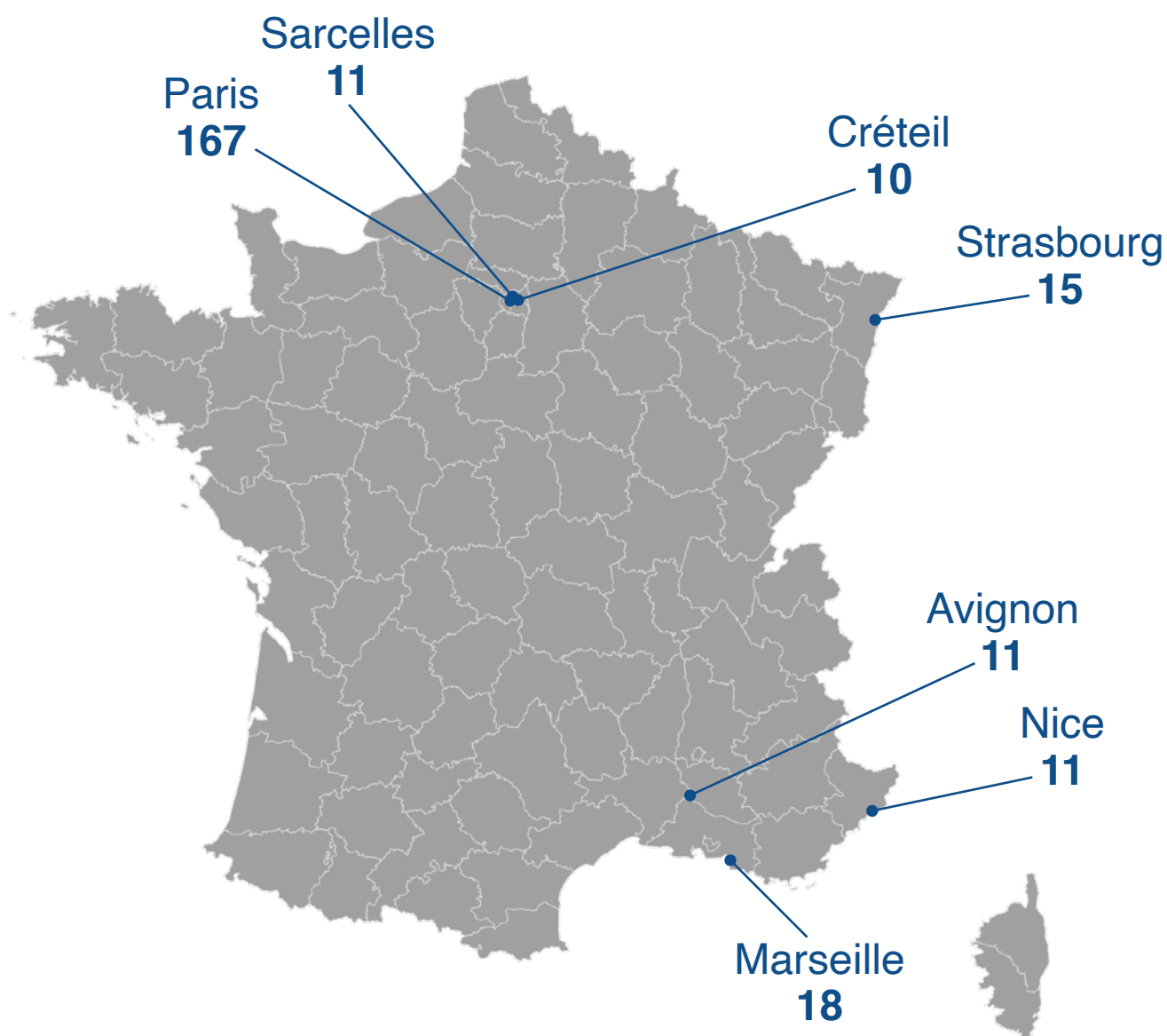


\*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 17 MENACES en 2019.

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

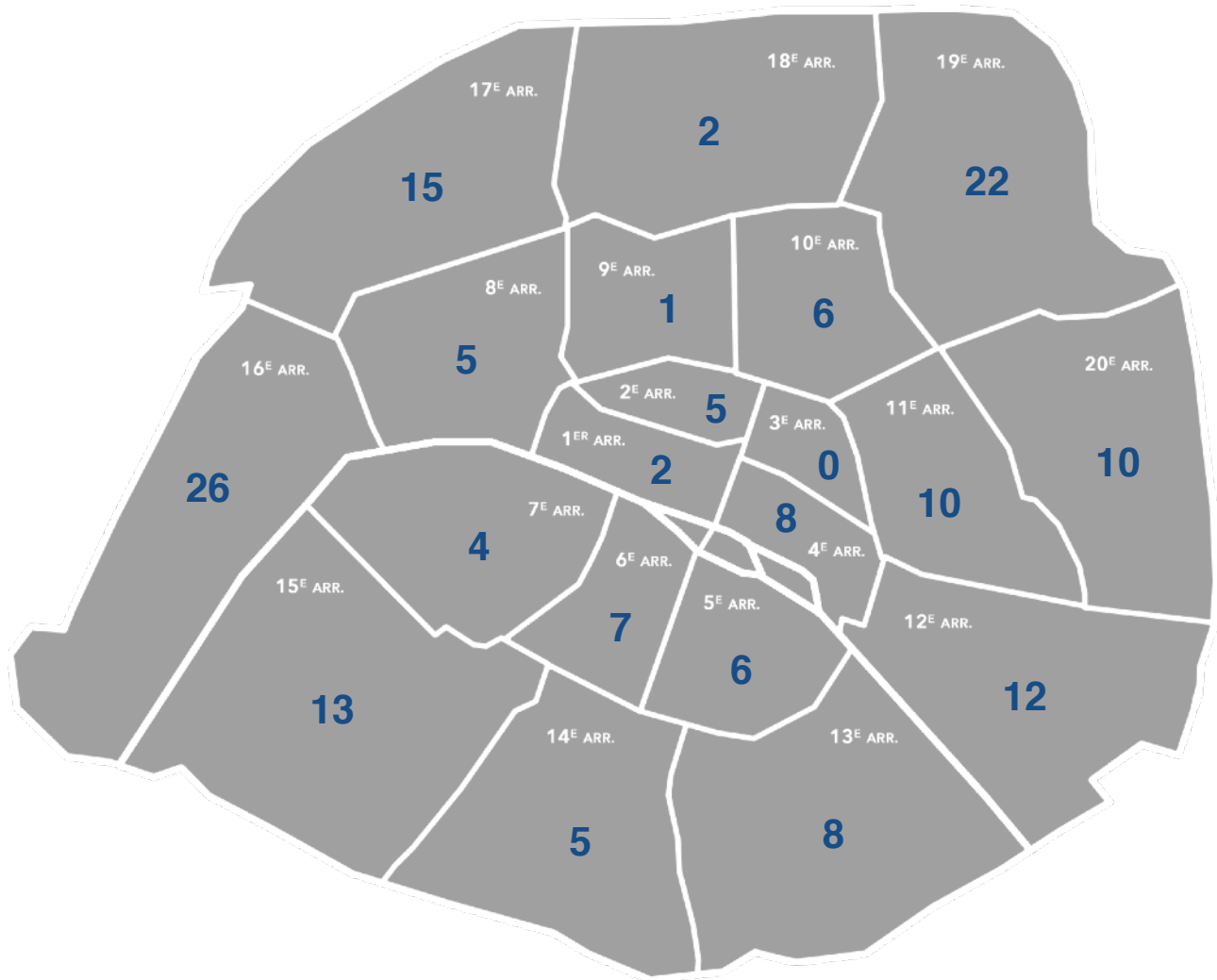
- ▶ Les villes les plus touchées par les actes antisémites en 2019 sont Paris, Marseille, Strasbourg, Avignon, Nice, Sarcelles et Créteil.

Les 7 villes où le plus grand nombre d'ACTIONS et de MENACES, ayant donné lieu à un dépôt de plainte, a été recensé en 2019



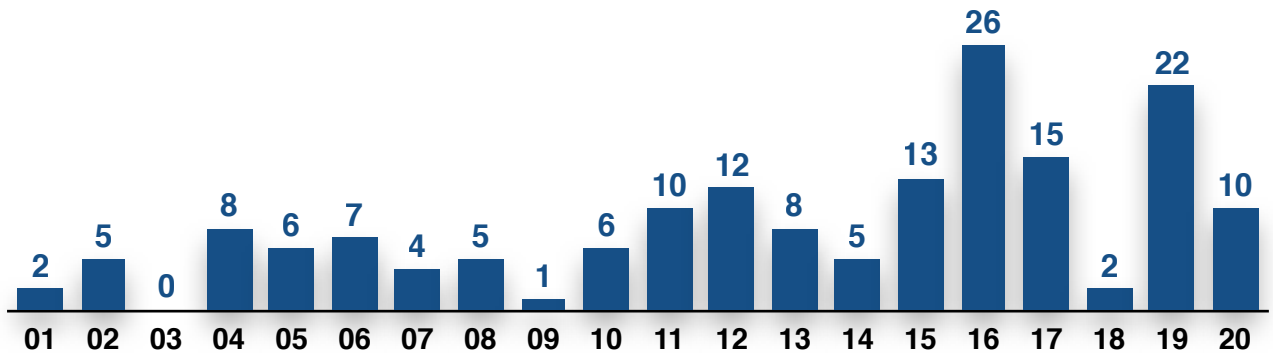
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Répartition par arrondissement des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte à Paris en 2019



Arrondissements de Paris

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



Arrondissements de Paris

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ







## **2. EXTRAITS DE LA LISTE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN 2019**



## ACTIONS

### VIOLENCE

#### **Vendredi 11 janvier 2019 - BAGNOLET (93170)**

Une femme de confession juive a été agressée par sa voisine qui l'a, dans un premier temps, insultée en ces termes : « *Sale juive on ne veut pas de toi dans l'immeuble, tu n'es pas aimée, il faut que tu dégages !* ». Cette voisine et ses enfants l'ont ensuite frappée à plusieurs reprises dans le dos et au niveau du front avec une barre de fer et des manches à balai.

#### **Lundi 14 janvier 2019 - NANTERRE (92000)**

Un médecin de confession juive a été menacé de mort et a subi des violences de la part de l'un de ses patients, en ces termes : « *Conn..., ta mère la p..., va te faire en...* ». Ce dernier a proféré à plusieurs reprises : « *Je vais te tuer* », « *je vais revenir avec du monde pour te tuer* ». L'agresseur est revenu pour se battre et le traiter de « *sale youpin* ».

#### **Vendredi 8 février 2019 - HOUILLES (78800)**

Suite à une altercation avec sa voisine, une femme de confession juive a été frappée, insultée de « *pourriture et de sorcière* » et menacée en ces termes : « *Je vais te tuer sale Juive, je vais chercher un couteau et je vais te tuer* ».

#### **Mardi 19 février 2019 - LE PRÉ-SAINT-GERVAIS (93310)**

Un jeune homme de 16 ans, portant une kippa, a subi des insultes antisémites « *sale Juif* » et des violences de la part de trois individus. Ces derniers lui ont également dérobé sa montre, sa trottinette, son portable et d'autres effets personnels. La victime a été blessée par ses agresseurs et souffre d'une fracture du poignet.

#### **Mercredi 20 février 2019 - NOUZONVILLE (08700)**

Suite à une altercation avec un collègue de travail, un homme de confession juive a été saisi à la gorge et projeté contre un escalier. Sa tête a heurté l'arête d'une marche. L'agresseur a déclaré à plusieurs reprises « *laisse-le crever c'est qu'un sale Juif* ». Transportée à l'hôpital la victime a eu 10 jours d'ITT délivrés par les UMJ.

#### **Dimanche 10 mars 2019 - GARGES-LÈS-GONESSE (95140)**

Un mineur de 15 ans, de confession juive, est victime de menaces de mort : « *Tu es le petit Juif du premier étage ?... T'es au courant qu'on va tous vous tuer ?... C'est nous qu'on fait la loi ici* » par une bande d'individus se trouvant dans le hall de son immeuble. Ces derniers l'empêchent de sortir et l'un d'eux sort un couteau. Le jeune homme se défend et l'un des agresseurs, en partant, s'agrippe à lui, lui griffant le visage.

#### **Lundi 18 mars 2019 - CRÉTEIL (94000)**

Un homme, portant une kippa, marche sur le trottoir lorsqu'un individu lui assène trois coups de poing au visage avant de poursuivre sa route.

#### **Samedi 6 avril 2019 - LE PLESSIS-ROBINSON (92350)**

Alors qu'elle sort de chez elle pour se promener en famille, une femme de confession juive est agressée par le fils d'un voisin, venu mettre un coup de pied dans le vélo de son enfant. Il lui porte ensuite un coup de poing à la bouche en lui disant « *ferme ta gueule con...* ». Le père de famille et son fils aîné interviennent et sont à leur tour menacés et insultés « *Sales Juifs je vais vous tuer* », puis frappés. Les UMJ ont délivré respectivement 2 jours et 7 jours d'ITT au père de famille et à son fils.

**Lundi 8 avril 2019 - PARIS (75019)**

Un commerçant de confession juive a été violemment agressé par trois individus. Il a subi des menaces et des propos antisémites : « *Toi le Juif tu as de l'argent, n... ta pu... de mère de sale Juive* » pendant que les agresseurs tentaient de le voler. Le commerçant s'est débattu, mais a été blessé à l'oeil et à l'arcade sourcilière.

**Lundi 22 avril 2019 - AUBERVILLIERS (93300)**

Un couple de confession juive s'est fait agresser à son domicile dans la soirée. Cinq individus, le visage dissimulé, ont violenté le mari et forcé sa femme à leur remettre deux petits coffres dans lesquels se trouvaient une somme d'argent et des bijoux.

**Mercredi 22 mai 2019 - CLICHY-SOUS-BOIS (93390)**

Arrivé à son point de prise en charge, un chauffeur VTC de confession juive a été agressé par plusieurs individus qui se sont engouffrés dans le véhicule. Ces derniers ont fouillé l'habitacle avant de l'extraire du véhicule et de le traîner au sol. La victime a tenté de s'enfuir, mais des coups de poing lui ont été portés à la tête, le faisant chuter et perdre connaissance. Ayant découvert qu'il était juif par ses papiers d'identité, les coups ont redoublé d'intensité lui disant « *Tu es feuj, tu dois avoir de l'argent* ». Toujours maintenu au sol, il a reçu des coups de pied et des coups portés à l'aide d'un bâton. Certains agresseurs ont pris la fuite à pied, d'autres avec sa voiture. La victime s'est retrouvée dénudée, dépouillée, sans lunettes et sans chaussures. Ayant réussi à demander de l'aide, un automobiliste l'a conduit au commissariat. Transportée à l'hôpital, la victime a dû subir plusieurs examens. Une ITT de 10 jours lui a été délivrée.

**Mardi 28 mai 2019 - CRÉTEIL (94000)**

Un homme portant une kippa s'est vu refuser l'accès dans un bus sans aucun motif de la part du chauffeur qui a délibérément fermé les portes devant lui. La victime a tenté de prendre le chauffeur en photo. Ce dernier a alors ouvert la porte et lui a violemment saisi le bras. Le chauffeur a alors exigé que la victime descende du bus avant de redémarrer.

**Mardi 4 juin 2019 - SAVIGNY-SUR-ORGE (91600)**

Alors qu'il descend d'un train, un homme de confession juive portant une kippa sollicite l'aide d'un passager pour descendre ses bagages. Ce dernier lui rétorque « *qu'il est algérien et qu'il n'aime pas les Juifs* », puis le traite de « *sale Juif* », lui crache au visage et lui donne un coup de pied.

**Mercredi 7 août 2019 - PARIS (75004)**

Constatant que les portes de la synagogue sont fermées, un homme de confession juive se dirige vers la sortie de l'immeuble quand il est saisi par un individu, arrivant dans son dos. Ce dernier lui tient les propos suivants : « *Sale Juif, espèce de Nazi, retourne chez toi à Auschwitz... les Juifs sont des mécréants... sales Nazis, à mort les Juifs, à mort Israël, vous tuez mes frères palestiniens* ». Après avoir été violemment secouée, la victime a réussi à se dégager de l'emprise de son agresseur en lui portant un coup de pied dans les parties intimes.

**Lundi 12 août 2019 - PARIS (75010)**

Alors qu'il marche sur le trottoir, accompagné de son épouse et de ses enfants, un homme de confession juive est interpellé par un individu, arrivant face à lui en tenant les propos suivants : « *vous êtes encore là les Juifs ? Qu'est-ce que vous faites là les Juifs ? Sortez les Juifs, sales Juifs* ». Ce dernier crache ensuite au visage de la victime, de celui de son épouse et de ceux de ses enfants avant de s'éloigner.

**Lundi 14 octobre 2019 - VILLEURBANNE (69100)**

En sortant du métro, le rabbin d'une synagogue, accompagné de son jeune fils de 13 ans, est abordé par un sans domicile fixe qui lui demande de l'argent. La victime lui répond par la négative car il ne porte rien sur lui en ce jour de fête. L'individu lui assène alors deux coups de poing dans

le ventre. La victime croise souvent le même agresseur près du métro et subit régulièrement les propos suivants de sa part : « *vous les Juifs, vous avez de l'argent, tu vas me donner toi* ».

**Lundi 9 décembre 2019 - PARIS (75010)**

Alors qu'il est en train de laisser un message vocal en hébreu sur le portable de son père, un étudiant israélien a été violemment agressé par un individu dans une rame de métro, à la station Château d'Eau. Ce dernier l'a d'abord saisi par le manteau tout en lui criant dessus, puis lui a porté plusieurs coups au visage qui lui ont fait perdre connaissance. Transportée à l'hôpital par les pompiers, la victime souffre d'une plaie orbitaire gauche et d'une fracture des OPN (os propres du nez). Une ITT de 5 jours lui a été délivrée par les UMJ.

**Vendredi 27 décembre 2019 - PARIS (75019)**

Alors qu'il arrive à la synagogue, un fidèle, identifiable en tant que Juif, est violemment poussé dans le dos par un individu qui lui dérobe sa sacoche, contenant ses effets de prière.

### INCENDIE OU TENTATIVE

**Mercredi 3 avril 2019 - PAU (64000)**

Deux conteneurs à ordures ont été incendiés devant la porte d'entrée du Culte israélite. Le mur de l'enceinte de la synagogue a été légèrement noirci.

**Vendredi 10 mai 2019 - MARSEILLE (13000)**

La porte d'entrée d'un appartement a été percée en différents endroits. N'ayant pu pénétrer dans le logement, les auteurs ont incendié la mezouza accrochée sur le côté de la porte.

**Jedi 24 octobre 2019 - BORDEAUX (33000)**

Des restes d'un cocktail Molotov, envoyés contre un mur de la synagogue, ont été retrouvés au sol près de la porte d'entrée principale, à côté du mémorial. La présence d'un reste de liquide inflammable a également été constatée.

### DÉGRADATION / VANDALISME

**Jedi 10 janvier 2019 - DINAN (22100)**

Une plaque de la rue Simone Veil a été dégradée pour la troisième fois.

**Samedi 2 février 2019 - STRASBOURG (67000)**

Lors de l'acte 12 des « Gilets Jaunes », de violents propos antisémites ont été proférés. Certains manifestants ont fait des bras d'honneur, crié « *Sales Juifs* » et lancé des pétards en direction de la porte d'entrée de la synagogue. L'un d'eux a même uriné sur le mur du lieu de culte.

**Lundi 11 février 2019 - SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (91700)**

L'avant-veille de la cérémonie annuelle en hommage à Ilan Halimi, les services municipaux de la ville ont découvert que le tronc de l'arbre qui supportait la photo d'Ilan Halimi, avait été sectionné.

**Mardi 19 février 2019 - QUATZENHEIM (67117)**

Quatre-vingt-seize tombes du cimetière juif de Quatzenheim ont été profanées dans la nuit du 18 au 19 février. Des croix gammées et des inscriptions en alsacien, réalisées à la bombe de peinture, ont été retrouvées.

**Mercredi 20 février 2019 - CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR (69410)**

Des tags antisémites ont été découverts sur la stèle du jardin du souvenir, contigu au cimetière de la commune : une croix gammée mal dessinée et la phrase « *passkon a pa le shoah* » ont été inscrites en rouge au pied du monument. L'inscription « *Shoah blabla* » a aussi été retrouvée. Deux autres tags antisémites et trois croix gammées ont été découverts dans la matinée. À noter qu'un cimetière juif se trouve juste en face du cimetière chrétien.

**Samedi 23 février 2019 - BOULLAY-LES-TROUX (91470)**

Une croix gammée d'une dimension de 40 cm a été gravée sur le capot de la voiture d'une personne de confession juive.

**Dimanche 24 février 2019 - LYON (69003)**

Une croix gammée a été dessinée au feutre noir sur le portail extérieur donnant accès à une synagogue.

**Vendredi 1 mars 2019 - MARSEILLE (13004)**

Une avocate de confession juive découvre, en rentrant à son domicile après quinze jours d'absence, des traces de tentative d'effraction ainsi qu'une croix gammée gravée sur sa porte d'entrée.

**Samedi 2 mars 2019 - BOULOGNE-BILLANCOURT (95100)**

En reprenant son véhicule en stationnement, un homme de confession juive a constaté que la carrosserie avait été rayée et qu'il était inscrit sur le coffre « *M... JUIF* ».

**Jeudi 14 mars 2019 - NICE (06000)**

Une personne de confession juive a découvert que sa mezouza avait été arrachée et le chambranle de sa porte dégradé.

**Jeudi 14 mars 2019 - DUNKERQUE (59183)**

Des excréments ont été étalés sur la porte d'entrée principale de la synagogue et un mouchoir a été collé avec des déjections.

**Samedi 13 avril 2019 - PLOUFRAGAN (22440)**

Une croix gammée et une étoile de David ont été gravées sur la boîte aux lettres d'une famille de confession juive.

**Jeudi 9 mai 2019 - MARSEILLE (13006)**

Un homme de confession juive, propriétaire d'une galerie d'art, a découvert l'inscription « *AUTWITZ* », réalisée sur la vitrine.

**Samedi 18 mai 2019 - PLAN-DE-CUQUES (13380)**

Une famille de confession juive a découvert que sa boîte aux lettres avait été dégradée. Une étoile de David a été réalisée à l'aide d'un objet coupant.

**Jeudi 23 mai 2019 - BORDEAUX (33000)**

Une stèle du cimetière juif portugais a été renversée et s'est brisée en heurtant une autre sépulture. Douze autres pierres tombales ont également été dégradées cette nuit-là par trois individus. L'un d'entre eux s'est coincé la jambe sous une stèle, ce qui a nécessité l'intervention des pompiers et permis son interpellation.

**Mardi 4 juin 2019 - CLAMART (92140)**

Un homme de confession juive a découvert des dégradations au niveau de la sépulture de sa fille. La pierre tombale n'ayant pas encore été posée, le piquet en bois planté sur la sépulture – portant son nom et une étoile de David – a été arraché et jeté au sol.

**Vendredi 7 juin 2019 - REIMS (51000)**

Plusieurs croix gammées ont été gravées à l'encre noire indélébile sur l'extérieur d'un immeuble et dans les parties communes. Les inscriptions suivantes : « *Mort au Juif* », « *Mort aux Juifs* », ont également été retrouvées.

**Lundi 17 juin 2019 - PARIS (75020)**

Des tags et inscriptions antisémites ont été découverts sur la porte d'entrée d'une synagogue : « *Fuck Israël* », « *Free Palestine* »...

**Vendredi 27 septembre 2019 - LE RAINCY (93340)**

Plusieurs familles de confession juive ont constaté le vol de leur mezouza.

**Lundi 21 octobre 2019 - LYON (69001)**

La plaque commémorative, en souvenir de la rafle qui a entraîné la mort de 86 personnes en 1943, a été saccagée par des tags antisémites. 59 noms ont été barrés au marqueur noir.

**Mardi 22 octobre 2019 - SAINT-OUEN (93400)**

Un homme de confession juive a constaté qu'une croix gammée ainsi que l'inscription : « *juif à mort* » avaient été réalisées sur le capot de son véhicule, stationné sur la voie publique

**Lundi 4 novembre 2019 - ROSENWILLER (67560)**

Une quinzaine de stèles ont été renversées dans le cimetière juif de Rosenwiller.

**Mardi 3 décembre 2019 - WESTHOFFEN (67310)**

Un cimetière juif a été profané. Des croix gammées, réalisées à la peinture noire, ont été retrouvées sur 107 tombes. Le chiffre 14 (symbole des suprémacistes blancs) a également été retrouvé sur l'une des tombes.

**Lundi 16 décembre 2019 - LA ROCHE-SUR-YON (85000)**

Un buste de Simone Veil, récemment inauguré, a été recouvert de peinture bleue et des autocollants de l'Action Française ont été apposés sur la plaque de rue éponyme.

\*UMJ : Unités Médico-Judiciaires.

\*ITT : Incapacité Totale de Travail.

## MENACES

### PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE

#### **Mardi 1er janvier 2019 - PARIS (75015)**

Depuis le 29 décembre 2018, un homme de confession juive reçoit des appels téléphoniques quotidiens émanant d'un numéro masqué, en ces termes : « *sale Juif, je vais t'égorger* ».

#### **Lundi 7 janvier 2019 - ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE (95400)**

Croisant sa voisine à la gare, une femme de confession juive a été insultée par cette dernière en ces termes : « *... vous les Juifs vous tuez les Palestiniens, Israël n'est pas aux Juifs, Israël est aux Palestiniens* ». Alertés par les cris deux individus, qui passaient en voiture, se sont arrêtés, ont également insulté la victime de « *sale juive* » et le passager lui a fait un doigt d'honneur.

#### **Mercredi 9 janvier 2019 - INTERNET**

Une jeune avocate de confession juive a fait l'objet de menaces antisémites sur les réseaux sociaux, suite à son passage sur BFM affirmant que la cagnotte "Leetchi" – mise en place pour l'ancien boxeur ayant frappé et blessé deux gendarmes lors d'une manifestation des « Gilets Jaunes » – était illégale.

#### **Mercredi 9 janvier 2019 - BOULOGNE BILLANCOURT (92100)**

Allant chercher leur enfant à l'école, deux mères de famille ont été insultées et menacées par un individu, en ces termes : « *Sales p... vous êtes toutes les deux juives... je vais vous tuer... je vais me venger* », « *je suis raciste* », « *les Juifs sont riches* », « *on va tous vous tuer* ».

#### **Mercredi 9 janvier 2019 - INTERNET**

Le jour anniversaire de l'attentat contre l'Hyper cacher, un internaute a publié une vidéo dans laquelle il appelle « Au meurtre juif », en ajoutant « *Tu peux pas savoir comment ça fait plaisir que la Shoah ait existé, mais je regrette que t'étais pas dans le train* ».

#### **Lundi 21 janvier 2019 - INTERNET**

Après avoir posté un message de vœux à la population, Damien Allouch, conseiller départemental PS de l'Essonne, a été insulté et menacé de mort par un internaute sur Facebook, en ces termes : « *je vais tuer cet israélien de m....* ».

#### **Samedi 26 janvier 2019 - PARIS (75008)**

À l'issue de la manifestation des « Gilets Jaunes », en marge du cortège parisien qui remontait la rue Saint-Honoré, un journaliste a été insulté par un manifestant en ces termes : « *Enc... tu travailles pour les Juifs* ».

#### **Jedi 31 janvier 2019 - CANNES (06150)**

Une femme de confession juive subit depuis quelques mois des insultes de la part de l'un de ses voisins, en ces termes : « *Sale Juive, tous les Juifs auraient dû être gazés et tu devais finir dans un four* », « *je vais te faire partir de ton appartement* ». Le fils de la victime est aussi régulièrement insulté et menacé.

#### **Jedi 31 janvier 2019 - PARIS (75015)**

Une personne de confession juive, ayant eu un différend avec une aide-soignante, s'est fait interpellé dans la rue par des connaissances de cette dernière, en ces termes : « *Vous allez vivre dans votre famille ce qu'ont vécu les parents d'Ilan Halimi* ».



**Vendredi 1er février 2019 - NICE (06000)**

Une personne de confession juive subit régulièrement des insultes par ses voisins. Un jour elle a entendu l'un d'eux dire à des amis « *ces gens-là ils préviennent la police et après ils s'étonnent d'avoir des problèmes* », « *Demande-lui de l'argent, car ces gens-là ont de l'argent* ».

**Samedi 2 février 2019 - MARSEILLE (13004)**

Un individu a proféré des insultes antisémites et a menacé de venir brûler le lieu de culte, tout en donnant des coups à la porte de la synagogue. L'individu a été interpellé et déféré au Parquet.

**Samedi 9 février 2019 - PARIS (75015)**

Venu constater les dégradations causées à son agence par des « Gilets jaunes », un agent immobilier a été pris à partie par un autre groupe de manifestants qui l'a insulté et traité de « *sale Juif* ». L'un d'eux était armé d'une bouteille.

**Jedi 14 février 2019 - GENNEVILLIERS (92230)**

Pendant un cours de français de 4e, un élève de la classe s'exclame : « *c'est moi Hitler, je tue tous les Juifs* », « *Hitler me ressemble* ».

**Samedi 16 février 2019 - PARIS (75014)**

Le philosophe Alain Finkielkraut s'est fait insulter par des « Gilets Jaunes » en ces termes : « *Barre-toi, sale sioniste de m... grosse m... sioniste, nous sommes le peuple, la France, elle est à nous* ».

**Dimanche 17 février 2019 - PARIS (75019)**

Au volant de sa voiture, une femme de confession juive, accompagnée de ses enfants porteurs de kippa, a été insultée de « *sale Juive* » et menacée de mort par l'un des trois individus à bord d'un véhicule : « *je vais t'exploser, j'veis te massacrer* ».

**Dimanche 17 février 2019 - LE CANNET (06110)**

Lors d'une réunion du conseil syndical, une personne de confession juive s'est fait insulter par un voisin : « *tu as vu ta face de sale Juif* ». La victime découvrait également une inscription « *sale Juif* » sur la porte de son logement, accompagnée d'une croix gammée de 30 x 10 cm, ainsi qu'une feuille de papier sur laquelle était inscrit « *Juif, va à la douche ou à la chambre à gaz, sale juif* ».

**Dimanche 17 février 2019 - STRASBOURG (67000)**

À l'arrêt d'un tram, un homme de confession juive, portant une kippa, a été saisi par le bras et insulté par un individu qui lui dit « *rentre chez toi sale juif* ».

**Mardi 19 février 2019 - GARGES-LÈS-GONESSE (95140)**

Une femme de confession juive a subi des insultes antisémites de la part de deux individus postés dans le hall de son immeuble : « *Sale p... de Juive* », « *On va vous brûler sales Juifs* », « *On va tuer tes enfants* ». Il a ajouté en langue arabe – que la victime comprenait – « *Vive la Palestine* ». L'un d'eux tenait à la main une lame de rasoir et jouait avec pour l'intimider.

**Mardi 19 février 2019 - INTERNET**

Après la découverte de croix gammées sur les tombes d'un cimetière juif en Alsace, la chaîne de télévision FR3 a reçu sur son Facebook des messages d'appel au meurtre et des « *Heil Hitler* » et des « *Sales Juifs* ».

**Jedi 21 février 2019 - PARIS (75019)**

Un jeune homme de 15 ans s'est présenté devant un établissement scolaire juif et a proféré des insanités et des insultes à caractère antisémite devant l'agent de sécurité. Il a également crié à

plusieurs reprises « *Allah ouakbar* » et « *mort aux Juifs* ». L'individu, connu des services de police a été interpellé, placé en garde à vue puis hospitalisé d'office en psychiatrie.

#### **Jeudi 21 février 2019 - LEVALLOIS PERRET (92300)**

Un individu fait ses courses et sort du magasin sans régler ses achats. Il se fait interpellé par le gérant. L'individu l'insulte en ces termes « *Retourne à Tel-Aviv, sale Juif* », avant de monter dans son véhicule et de quitter les lieux.

#### **Samedi 23 février 2019 - AIX-LES-BAINS (73100)**

Alors qu'il marchait dans la rue, un homme de confession juive, portant un chapeau noir et des tsitsits, a été insulté de « *sale Juif* », « *on va te brûler* ». L'agresseur a accompagné ses propos d'un doigt d'honneur. La victime a identifié un individu résidant dans l'un des immeubles proches.

#### **Samedi 23 février 2019 - CHESSY (77700)**

Un maître-chien de confession juive travaillant pour la RATP a été insulté par un individu, qu'il empêchait de vendre des tickets illégalement, en ces termes : « *Hitler n'a pas fini son travail avec toi et c'est bien dommage* ».

#### **Dimanche 24 février 2019 - NEUILLY-SUR-SEINE (92200)**

Une femme de confession juive, en conflit depuis plus d'un an avec un couple de voisins sous prétexte qu'elle fait trop de bruit, a été insultée de « *sale Juive* » par l'épouse en sortant de son domicile. L'auteure des faits a également tenté de lui arracher la mezouza apposée sur le linteau de la porte d'entrée.

#### **Lundi 25 février 2019 - SAINT-FONS (69100)**

Le 22 février, deux individus ont tenté de dérober des produits dans un magasin. Le 25 février, les deux individus accompagnés de trois comparses sont revenus dans le but de jeter des pierres sur la vitrine du commerce. Un des individus a insulté le gérant, porteur d'une kippa, de « *sale Juif* ». Un passant a mis en fuite les auteurs.

#### **Mardi 26 février 2019 - INTERNET**

Une gérante d'un magasin d'alimentation caché a lu un commentaire déposé sur la page web de son commerce par un certain Christian T. : « *je ne suis pas raciste, mais boutique tenue par des fils Cohen, des Juifs de m... loupés à la crème ! escroc à éviter !!! et après on parle des yuds !* »

#### **Mardi 26 février 2019 - INTERNET**

Un post à caractère antisémite a été constaté sur Facebook : « *mort aux juif et aux arabes ainsi qu'à tout leurs amis traître de judas* ».

#### **Mercredi 27 février 2019 - PARIS (75010)**

Alors qu'il transporte des cartons dans l'escalier de son immeuble, un homme de confession juive est interpellé par le gardien, lui hurlant de faire moins de bruit. Ce dernier, armé d'une batte de base-ball, le menace et l'insulte de « *sale Juif comme ton beau-frère* ».

#### **Vendredi 1er mars 2019 - SAINT-GRATIEN (95210)**

Une femme de confession juive, qui venait d'emménager, a été insultée par une voisine en ces termes : « *Ça fait des années que je suis là, je n'ai jamais eu de voisins juifs et ce n'est pas aujourd'hui que ça va commencer. Ne comptez pas sur moi pour que ça dure* ».

#### **Mardi 5 mars 2019 - CRÉTEIL (94000)**

Un homme de confession juive a reçu un appel téléphonique anonyme d'injures et de menaces : « *c'est toi [nom de la victime] espèce de sale Juif, on va te brûler toi et toute ta famille, tu as deux soeurs, lundi soir on sera devant l'EBTP on va te mettre la gueule en sang* ». Chaque phrase était ponctuée par un « *wallah* ».

**Jeudi 7 mars 2019 - PARIS (75020)**

À la suite d'un vol par effraction commis à son domicile, et pour lequel l'un des auteurs (le fils de sa voisine) a été condamné avec interdiction d'entrer en contact avec sa victime, une femme de confession juive se fait régulièrement insulter et menacer de mort par son agresseur en ces termes « *Cette c....., il faut la cramer ! Sale Juive* ».

**Vendredi 8 mars 2019 - NÎMES (30000)**

Un surveillant pénitentiaire s'est fait insulter et menacer de mort à plusieurs reprises par un détenu «  *fils de p... je vais t'arracher la tête, je vais t'arracher la vie, Juif de m... Je sors dans quatre mois, je vais t'attendre, je vais te buter, je vais te faire le c... sale Juif* ».

**Vendredi 8 mars 2019 - BEAUVAIS (60000)**

Dans le cadre d'une comparution immédiate, un prévenu a déclaré au prononcé de sa condamnation «  *qu'à sa sortie, il allait se procurer des armes parce que c'était facile et qu'il allait s'attaquer à une synagogue et à une école juive... qu'il se sentait Palestinien... que les magistrats étaient des sales Juifs... que l'immigration d'aujourd'hui était la manipulation des Juifs pour se venger de l'Holocauste... qu'il attendrait la police sur place une fois qu'il aurait commis tous ces actes afin de mourir en martyr* ».

**Mardi 26 mars 2019 - NOGENT-SUR-MARNE (94130)**

Un homme de confession juive a subi des propos antisémites et antisionistes de la part de son associé et d'un agent commercial. Ces derniers effectuaient des "quenelles" et déclaraient : «  *vous êtes 1% de la population et on entend trop parler de vous, la Shoah, ça me saoule, je défonce les sionistes, tous les Juifs sont dentistes et riches* », «  *les victimes de l'attentat de l'école Ozar Hatora de Toulouse se font enterrer en Israël, car ils font parler d'eux en France, mais ne se sentent pas Français* ».

**Jeudi 28 mars 2019 - GRENOBLE (38000)**

Alors qu'il est en train de travailler sur son ordinateur dans un train en direction de Paris, le rabbin de Grenoble est importuné par un individu qui lui dérobe un document posé sur sa tablette. Lui demandant de le lui rendre, l'individu nie et refuse d'obtempérer aux contrôleurs qui les ont rejoints. L'individu profère des injures à l'encontre de ces derniers et tient les propos suivants à l'encontre du rabbin : «  *Enc... Sarkozyste de m..., enc... de Gaza, enc.. de peuple d'Israël, vous êtes tous des enc...* ». Le train a été stoppé en gare de Saint-Exupéry, près de Lyon, pour que l'agresseur soit interpellé par la police.

**Dimanche 28 avril 2019 - BORDEAUX (33000)**

Lors de la cérémonie d'hommage aux déportés et résistants morts en déportation, un individu a crié pendant la minute de silence : «  *À bas les Juifs et les religions monothéistes... que reviennent Nietzsche et Hitler, par delà le bien et le mal... il faut continuer à brûler les Juifs... Hitler a fait moins de mal que Napoléon, 2 ou 3 millions de Juifs, ça fait pas trop de mal* ».

**Vendredi 10 mai 2019 - SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94100)**

Un homme de confession juive est harcelé par une voisine depuis son arrivée dans l'immeuble où il a emménagé un an auparavant : «  *Vous arrivez ici, vous êtes le seul Juif de l'immeuble et vous vous croyez tout permis...avant on n'a jamais eu ça* », «  *Du temps d'Hitler, ça se serait passé autrement* ».

**Samedi 18 mai 2019 - RUEIL-MALMAISON (92500)**

Un professeur de langue anglaise donnait un cours particulier à son domicile. Son élève, agressif tout au long de la leçon, a déclaré : «  *Je déteste les Juifs, on aurait dû tous les tuer* » puis «  *je souhaite remettre les camps de concentration* ». L'individu a ensuite levé son bras droit en scandant « Heil Hitler » avant de menacer de mort la victime. Mis hors du logement par la victime, il a porté des coups de pied sur la porte d'entrée, puis a quitté les lieux avant l'arrivée des policiers.

**Vendredi 31 mai 2019 - PÉRIGUEUX (24000)**

Alors qu'elle se trouve dans les parties communes d'un immeuble, une résidente crie sur son voisin de confession juive en ces termes : « *Sale Juif, je vais te crever* », « *Hitler va te crever... je vais mettre le feu à ton appartement* ».

**Samedi 1er juin 2019 - NOISY-LE-SEC (93130)**

Des grands-parents de confession juive ont été insultés par l'ex-compagnon de leur fille, par un message vocal laissé sur leur téléphone : « *Vous êtes des sales Juifs, voleurs, menteurs, profiteurs, je regrette que ma fille soit à moitié juive* ». Le grand-père avait déjà été victime de coups et blessures de sa part.

**Samedi 1er juin 2019 - CESTAS (33610)**

Une dispute a éclaté entre deux voisins, dont l'un est de confession juive. Ce dernier a été insulté de « *sale gros Juif* ».

**Mardi 18 juin 2019 - CHERBOURG (50100)**

Un homme de confession juive a été bousculé et attrapé par l'épaule dans la rue par un inconnu qui, avant de prendre la fuite, l'a insulté en ces termes : « *Sale Juif ... race de m... Juif de m... sale youpin... youpin de m... crève... je vais te crever* ».

**Lundi 7 octobre 2019 - VILLIERS-LE-BEL (95400)**

Suite à un piratage informatique, la photo d'un établissement scolaire juif, publiée sur son site Internet, a été remplacée par une photo d'Adolf Hitler effectuant le signe nazi.

**Dimanche 3 novembre 2019 - MONTPELLIER (34000)**

Une femme de confession juive se trouvait chez un retraité pour l'aider dans ses démarches administratives. Elle a été insultée et menacée à plusieurs reprises par des voisins de ce dernier en ces termes : « *Sale p..., prostituée, sale Juive, garce, droguée, je vais te casser les jambes, je vais te tuer, je connais ton adresse* ». Ils lui ont également craché dessus et ont ajouté qu'ils allaient lui faire la misère.

**Samedi 23 novembre 2019 - PARIS (75013)**

Lors d'un allumage de Hanoucca sur la place d'Italie, un individu a bousculé et insulté le rabbin en ces termes : « *sale race, retournez chez vous* ». Lors de son interpellation, l'agresseur a continué à proférer des injures dans le véhicule de police.

**Mardi 26 novembre 2019 - INTERNET**

Témoin d'insultes à l'égard d'une amie sur Facebook, une femme de confession juive est intervenue et a été à son tour insultée en ces termes : « *sale Juive* ».

**TRACT ET COURRIER****Lundi 7 janvier 2019 - DINAN (22100)**

Les services techniques de la Mairie de Dinan ont reçu une lettre anonyme antisémite demandant à ce que le boulevard Simone Veil soit renommé.

**Jedi 31 janvier 2019 - SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94100)**

Le propriétaire d'un commerce caché a reçu un courrier antisémite, en ces termes : « *ras le bol des batards de juifs - hitler - donne rv cette semaine pour le buchet des batards de juifs. regardez batard juifs* », accompagné d'une pastille jaune et d'une bille de plomb. Des croix gammées ont également été dessinées sur le courrier.

**Jeudi 31 janvier 2019 - ORSAY (91400)**

Un professeur d'allemand de confession juive a reçu un mail de menaces à caractère antisémite. Le pseudo utilisé pour ce message était « NAZI-NAZI ». Ce mail contenait des photos-montages de Donald Trump faisant le salut nazi avec en arrière-plan le texte suivant : « *mon programme dès tout d'abord brûle les juifs et les convertir en nazi* » ainsi que sa traduction en allemand. Une photo des victimes de la Shoah y était jointe, accompagnée du texte « *comment je m'occupe de la mère Ch...* ». Ce mail a été envoyé de l'adresse mail d'un élève de 5ème.

**Lundi 25 février 2019 - INTERNET**

Une institution communautaire a reçu un message via les réseaux sociaux, en ces termes : « *Vous les Youpins vous ne pensez qu'à une seule chose : détruire la race blanche pour dominer le monde. Vous pouvez vous carrer votre Shoah dans le c... Je suis certain qu'un jour nous les blancs nous détruirons les vampires que vous êtes. White race for ever ! heil Hitler !* ».

**Mercredi 31 juillet 2019 - ALFORTVILLE (94140)**

Une jeune femme de confession juive a retrouvé dans sa boîte aux lettres une enveloppe rédigée en ces termes : « *J. A., je suis une sale P... de juive, qui souille le sang aryen. Une p...e de ta race mérite d'être brûlée* », au verso « *sale juive ne souille pas le sang aryen* ».

**Mardi 3 décembre 2019 - PARIS (75011)**

Un couple de septuagénaires a été réveillé à cinq heures du matin par leur sonnette, bloquée par un bout de verre. L'époux a retrouvé, déposé sur le paillason, un bout de papier aux contours brûlés portant leur patronyme, avec les inscriptions suivantes : « *Satan* », « *Dibouk* », accompagnées d'une étoile de David et d'une croix gammée réalisées à l'aide d'un vernis rouge.

**Mardi 10 décembre 2019 - FRESNES-SUR-ESCAUT (59970)**

Un ancien élève d'un collège a posté le message suivant sur le site web de l'établissement « *beaucoup de juif dans se collège je déconseille* ».

**INSCRIPTION****Mercredi 16 janvier 2019 - ROMAINVILLE (93230)**

Sur l'autoroute A3 en direction de Romainville, l'inscription « *macron pu...à juifs* » a été retrouvée.

**Vendredi 18 janvier 2019 - BISHHEIM (67800)**

Une croix gammée a été réalisée à la peinture rouge sur chaque vantail de la porte d'entrée d'un pavillon où réside une personne de confession juive.

**Samedi 9 février 2019 - PARIS (75004)**

Le gérant d'un commerce de sandwicherie a découvert l'inscription « *Juden* », réalisée à la peinture jaune, sur sa vitrine.

**Lundi 11 février 2019 - PARIS (75013)**

Des boîtes aux lettres, décorées du visage de Simone Veil par le pochoiriste Christian Guémy, ont été recouvertes de croix gammées réalisées avec un marqueur noir indélébile.

**Vendredi 15 février 2019 - AVIGNON (84000)**

Deux inscriptions « *Juden raus* » ont été faites au marqueur noir sur la devanture d'un restaurant.

**Samedi 16 février 2019 - PARIS (75005)**

Dans deux immeubles de l'arrondissement, situés à courte distance l'un de l'autre, trois familles juives ont découvert des croix gammées sur le seuil de leur appartement. L'une à côté d'une

mezouza et deux autres sur deux portes d'appartement, dont l'un où réside une femme âgée, fille de déportés de la Shoah.

**Mercredi 20 février 2019 - PLOUBEZRE (22300)**

Quatre croix gammées et une étoile de David, réalisées à la peinture orange, ont été constatées à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur d'une habitation.

**Jeudi 21 février 2019 - VALENCIENNES (59300)**

Le mot « *Juden* » (signifiant *Juifs* en allemand) ainsi qu'une étoile de David, réalisés à la peinture rouge, ont été retrouvés sur la façade de la maison d'une élue de la commune.

**Jeudi 21 février 2019 - PARIS (75014)**

De multiples inscriptions ont été découvertes rue d'Alésia. Une croix gammée et l'inscription « *sales juif dehors* » ont été découvertes sur la porte d'un immeuble, « *sales juif* » sur un abribus, « *sales juif* » sur un plan de la ville ainsi que « *sales juif* » près de la plaque professionnelle d'un cabinet de pédiatrie.

**Samedi 23 février 2019 - LA-ROCHE-DE-GLUN (26600)**

L'inscription « *P... à juifs* » faite à la peinture blanche a été découverte sur le portail du domicile de la députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Drôme.

**Dimanche 24 février 2019 - LILLE (59000)**

Une croix gammée a été découverte sur la porte d'un appartement où réside un couple de personnes âgées de confession juive.

**Mardi 26 février 2019 - PARIS (75012)**

Une croix gammée a été découverte sous la plaque commémorative apposée en hommage aux élèves déportés d'un collège.

**Mercredi 27 février 2019 - PARIS (75016)**

Les inscriptions « *Bernard Henry Levi : immonde ordure juive* » et « *Finkelkraut sale juif* » ont été constatées sur les fenêtres du rez-de-chaussée d'un immeuble.

**Mercredi 27 février 2019 - PARIS (75016)**

L'inscription suivante : « *Agnès Buzyn à gaz. Faurisson avait raison, la shoah c'est du bidon* », accompagnée d'une croix gammée, a été constatée au niveau du porche d'un immeuble.

**Jeudi 28 février 2019 - NEUILLY-SUR-SEINE (92200)**

Une famille juive a découvert des croix gammées à côté de leur mezouza.

**Mardi 5 mars 2019 - PARIS (75016)**

L'inscription « *Gazer enfants juifs* », réalisée au feutre noir sur un banc, a été découverte dans une aire de jeux.

**Jeudi 7 mars 2019 - HYÈRES (83400)**

Des tags antisémites ont été trouvés sur le panneau d'une résidence. Le mot « *Juden* » ainsi que trois croix gammées ont été réalisés à l'encre noire à l'entrée de la copropriété.

**Samedi 9 mars 2019 - PARIS (75012)**

Sur les murs de l'école élémentaire de Reuilly, une plaque commémorative, apposée en hommage aux enfants juifs déportés, a été dégradée par l'inscription suivante : « *Gaz* ». Plusieurs croix gammées ont également été découvertes.

**Samedi 9 mars 2019 - MAUGUIO (34130)**

Le mot « *Jude* » et une croix gammée, réalisés à la peinture bleue, ont été découverts sur le portillon métallique de la résidence d'un particulier de confession juive.

**Mardi 19 mars 2019 - MONTENDRE (17130)**

Plusieurs tags, réalisés au marqueur noir, ont été découverts dans les rues de la ville, sur des façades, des carrosseries de voitures, des volets d'habitations et des panneaux de signalisation. Une trentaine d'inscriptions ont été recensées telles que « *Vive Daesh, Daesh en force et les juifs à mort* ».

**Lundi 25 mars 2019 - ROMAINVILLE (93230)**

L'inscription « *abat les juifs* », accompagnée du symbole Antifa, a été retrouvée sur la face intérieure de la porte d'un immeuble où résident trois familles de confession juive.

**Vendredi 29 mars 2019 - VANDOEUVRE-LÈS-NANCY (54500)**

Une croix gammée, réalisée avec une bombe de peinture noire, a été retrouvée sur la stèle en hommage à Simone Veil, installée sur la place éponyme.

**Jeudi 18 avril 2019 - NANCY (54000)**

L'inscription « *le feuj est partout* », d'une dimension de 1,50 m sur 1,20 m, réalisée à la peinture noire, ainsi qu'une étoile jaune ont été constatées sur la façade d'une habitation.

**Lundi 22 avril 2019 - VERNEUIL-SUR-AVRE (27130)**

Les inscriptions « *mort aux juifs* » et une croix gammée ont été découvertes sur les murs de deux habitations.

**Jeudi 25 avril 2019 - ROSSFELD (67230)**

Une personne de confession juive a découvert dix croix gammées taguées et l'inscription « *Youde* » sur la façade de la cour intérieure de son habitation.

**Mercredi 15 mai 2019 - PÉRIGUEUX (24750)**

L'affiche présentant le visage de Raphaël Gluksmann, candidat aux élections européennes du 26 mai, a été recouverte de propos tels que : « *Vous nous faites gouverner par des Juifs* », « *Juden, Raus..* ».

**Mercredi 15 mai 2019 - PARIS (75015)**

La stèle du jardin mémoriel des enfants du Vel d'Hiv a été maculée de couleur noire.

**Dimanche 26 mai 2019 - AGEN (47000)**

Cinq panneaux électoraux ont été tagués à la peinture bleue avec l'inscription : « *Les Juifs brûle la France* ».

**Jeudi 6 juin 2019 - LA RICAMARIE (42150)**

Des croix gammées ainsi que l'inscription « *juifs dehors* », réalisées en noir sur fond rouge d'une taille de 2 m par 0,4 m, ont été découvertes sur la façade d'un restaurant dans une zone commerciale.

**Dimanche 9 juin 2019 - PARIS (75016)**

Des inscriptions antisémites ont été découvertes sur la porte d'entrée d'un immeuble : « *Gas the Jews* ».

**Mercredi 19 juin 2019 - PARIS (75012)**

Un tag « *JUDE* » a été retrouvé à trois reprises sur la porte d'un cabinet immobilier. Effacée chaque jour, cette inscription a été reproduite trois nuits d'affilée.

**Vendredi 12 juillet 2019 - SAINT-LOUIS (68300)**

Dans le hall d'un immeuble, où résident plusieurs familles juives, une croix gammée et l'inscription « *Mort aux Juifs* » ont été découvertes.

**Mardi 17 septembre 2019 - PEYMEINADE (06530)**

L'inscription « *Juden* » a été tracée à la bombe de peinture rouge sur un permis de construire accroché sur le portail d'entrée d'une résidence privée.

**Lundi 7 octobre 2019 - CHEVILLY-LARUE (94550)**

L'inscription « *À mort les juifs* », de 1 m sur 0,40 m, réalisée à la peinture blanche, a été découverte dans les parties communes d'un immeuble.

**Dimanche 13 octobre 2019 - REIMS (51100)**

Un panneau de signalisation « *allée interdite aux chiens* » a été modifié par l'inscription « *allée interdite aux juifs* ».

**Jedi 21 novembre 2019 - PARIS (75014)**

À son arrivée, une employée découvre sur les trois vitrines de l'agence où elle travaille les inscriptions suivantes : « *Heil Hitler* », « *Juden raus* » ainsi que trois croix gammées réalisées au marqueur de couleur noire.







### **3. EXTRAITS DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2019**



**Audience du 12 février 2019****Affaire L. / Rappel des faits****11 juillet 2018 - TROUVILLE (14360)**

Voyant son voisin uriner sur les murs de sa maison, un homme de confession juive l'interpelle. Ce dernier vient cogner fortement à la fenêtre et à la porte insultant la victime « *Sale youpin de m...* ». Devant l'insistance de l'agresseur, l'épouse sort pour lui demander de cesser. Il s'en prend alors violemment à elle en se ruant sur elle, la saisissant à la gorge et la poussant tout en traitant la famille de « *pé..., connards, sales youpins, rentrez vous* ». Un échange de coups s'en est suivi avec le fils de la victime, venu défendre sa mère. L'agresseur a également menacé ce dernier de le tuer avec son arme. Une ITT de 2 jours a été délivrée à la mère de famille par les UMJ.

***L'agresseur a été condamné à 2 mois de prison ferme et à verser 1.000 euros de D&I à l'épouse et 600 euros de D&I à l'époux.***

**Audience du 19 février 2019****Affaire C. / Rappel des faits****2 février 2019 - MARSEILLE (13004)**

Un rabbin et ses fidèles sont sortis de la synagogue pour parler à un individu qui proférait des insultes antisémites et menaçait de venir brûler le lieu de culte, tout en donnant des coups à la porte de la synagogue. L'individu a été interpellé et déféré au Parquet.

***L'agresseur a été condamné en comparution immédiate à 6 mois de prison ferme.***

**Audience du 22 février 2019****Affaire I. / Rappel des faits****22 février 2019 - CRÉTEIL (94000)**

Au sein d'un hôpital, un père et sa fille de confession juive, ne portant aucun signe distinctif, ont été insultés par un individu alcoolisé « *Sales juifs, sale p..., sur le Coran wallah, je vais prendre un couteau et je te plante* ».

***L'auteur a été condamné à 8 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve.***

**Audience du 28 février 2019****Affaire S. / Rappel des faits****14 février 2019 - VILLIERS-LE-BEL (95400)**

Installée dans le square Pierre Mendès-France, une stèle en souvenir de la libération des camps de la mort a été profanée. Elle a été renversée et brisée. L'exploitation de la vidéo surveillance a permis de constater qu'un homme avait arraché de son socle une plaque mesurant 1 m sur 1 m et l'avait brisée en la jetant au sol. Sur cette plaque était inscrit : « *en souvenir des 1 650 000 victimes de la déportation et des 5 millions de victimes de la Shoah perpétrées par le régime nazi entre 1939 et 1945* ».

***L'auteur a été déféré et relaxé.***

**Audience du 28 février 2019****Affaire S. / Rappel des faits****7 février 2019 - SAINT-MANDÉ (94160)**

Une synagogue a reçu une lettre de menaces dactylographiée, contenant entre autres : « *Nous haïssons par-dessus tout la France et son peuple enjuivé jusqu'à la moelle* », signée de la Francarabia musulmane.

***L'auteure des faits a fait l'objet d'un rappel à la loi.***

**Audience du 6 mars 2019****Affaire D. / Rappel des faits****26 novembre 2018 - PARIS (75005)**

Lors d'une soirée de commémoration religieuse accueillant un nombreux public, un individu, qui refusait de se plier au contrôle de sécurité pour entrer dans le bâtiment, a menacé : « *Tous les Juifs vont mourir avec les mécréants. La seule façon de ne pas mourir est que vous vous convertissiez à l'Islam et Dieu va vous lâcher, vous êtes des gens mauvais* ».

***L'individu a été relaxé.***

**Audience du 18 mars 2019****Affaire I. / Rappel des faits****11 mars 2019 - TOULOUSE (31000)**

Des inscriptions antisémites et antimaçonniques ont été découvertes sur les murs de bâtiments publics, de banques et d'écoles municipales du quartier des Sept Deniers à Toulouse.

***L'auteur des faits a été condamné à 2 ans de prison avec sursis, mise à l'épreuve et obligation de soins.***

**Audience du 18 mars 2019****Affaire D. / Rappel des faits****1 octobre 2018 - VILLEURBANNE (69100)**

Alors qu'ils rentrent de l'école, un groupe de collégiens, portant une kippa, passe devant une fenêtre où se tient un homme. L'un d'eux lui demande une cigarette alors qu'un autre demande à l'individu de laisser tomber et de fermer sa fenêtre. L'individu leur dit « *Moi j'ai un couteau et je peux vous égorger* » puis rentre dans son appartement. Le groupe continue sa marche lorsque l'un d'eux aperçoit l'individu sauter de sa fenêtre et ramasser le couteau qui était tombé.

***L'auteur a été relaxé.***

**Audience du 28 mars 2019**

**Affaire B. / Rappel des faits**

**5 mars 2019 - CRÉTEIL (94000)**

Un homme de confession juive a reçu un appel téléphonique anonyme d'injures et de menaces : « *c'est toi [nom de la victime] espèce de sale Juif, on va te brûler toi et toute ta famille, tu as deux soeurs, lundi soir on sera devant l'EBTP on va te mettre la gueule en sang* ». Chaque phrase était ponctuée par un « *wallah* ».

***L'auteur a fait l'objet d'une mesure éducative de réparation pénale.***

**Audience du 31 mai 2019**

**Affaire S. / Rappel des faits**

**3 novembre 2018 - LES LILAS (93260)**

Des fidèles de la synagogue ont surpris une femme en train de taguer les murs de l'enceinte du lieu de culte : « *Palestine vivra, Juifs Fachos dehors* ».

***L'auteure a été condamnée à 4 mois de prison avec sursis et 800 euros de D&I.***

**Audience du 21 juin 2019**

**Affaire D. / Rappel des faits**

**24 janvier 2019 - GAP (05000)**

À la suite d'un différend familial, un homme a insulté et menacé la famille de l'ex-compagnon de son amie, en ces termes : « *Je vais vous gazer sales Juifs, je vais finir le travail qui n'a pas été fini. Je vais vous crucifier comme Jésus, bande de sales Juifs...je vais vous arracher les dents et les cheveux,...je vais vous tuer les 4 Juifs de la princesse...* »

***L'auteur a été condamné à 6 mois de prison ferme et à verser 200 euros de D&I à chacune des victimes.***

**Audience du 30 juin 2019**

**Affaire I. / Rappel des faits**

**14 janvier 2019 - NANTES (44000)**

Un individu a appelé la Licra à plusieurs reprises tenant des propos homophobes, racistes et xénophobes. Il menaçait de « *leur tirer dessus* », « *de les fumer* » et de s'en prendre aux « *maghrébins* » et aux « *négres* ». Il poursuivait en précisant « *être déterminé* » et « *se félicitait de la Shoah* ».

***L'individu a été condamné à 3 mois de prison et à 105 heures de TIG.***

**Audience du 30 juin 2019****Affaire I. / Rappel des faits****3 avril 2018 – SAINT-MALO (35400)**

Une jeune femme a posté un message sur Facebook « *Tous ces fils de p... de juifs de m.... (...) enfants du diable, vous êtes des pourritures (...) vous êtes même pas des humains, mais l'armée du diable* ».

***L'auteure a été condamnée à 2 mois de prison avec sursis.***

**Audience du 4 juillet 2019****Affaire P. / Rappel des faits****10 janvier 2019 - DINAN (22100)**

Une plaque de rue Simone Veil a été dégradée pour la troisième fois.

***L'auteure des faits a été condamnée à un mois de prison avec sursis.***

**Audience du 6 novembre 2019****Affaire I. / Rappel des faits****27 juin 2019 – INTERNET**

Un homme de confession juive a reçu sur Internet des commentaires antisémites et haineux à son encontre : « *trou de balle de youpin, personne ne peut aimer une race de m...sale juif à deux balles* », « *signale à ta grand-mère la suceuse d'Auschwitz, sale batard de juif..* », « *parle pas avec lui miskine, sa mère fait la p... à Tel-Aviv et sa grand-mère dans le ghetto de Varsovie..et n'oublie jamais 6 millions Hahahahaha de saucisses de Francfort dans le c... de sa grand-mère* ».

***L'auteur des faits a été condamné à 500 euros d'amende et à 500 euros d'amende avec sursis.***

**Audience du 21 novembre 2019****Affaire R. / Rappel des faits****9 janvier 2019 - BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)**

En allant chercher leur enfant à l'école, deux mères de famille ont été insultées et menacées par un individu, en ces termes : « *Sales p...vous êtes toutes les deux juives, je vais vous tuer...je vais me venger...je suis raciste* », « *Les Juifs sont riches* », « *on va tous vous tuer...* ».

***L'auteur a été condamné à :***

- ***6 mois de prison avec sursis***
- ***3 ans de mise à l'épreuve***
- ***obligation de soins***
- ***interdiction de s'approcher de l'école et de rentrer en contact avec les victimes***
- ***300 euros de D&I à verser à chacune des victimes au titre du préjudice moral***
- ***300 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale***



**Audience du 21 novembre 2019****Affaire M. / Rappel des faits****11 mai 2018 - PARIS (75015)**

Une femme de confession juive se fait régulièrement insulter par sa voisine, en ces termes : « *Tu vas en prendre plein ta gueule attention à toi car Hitler et les boches vont bientôt revenir* ».

***L'auteure a été condamnée à payer :***

***- 200 euros d'amende***

***- 150 euros de D&I à verser à la victime***

**Audience du 31 décembre 2019****Affaire A. / Rappel des faits****25 octobre 2019 - VILLEMOMBLE (93250)**

En raison du véhicule d'un fidèle stationné sur un bateau privé à proximité de la synagogue, une altercation a eu lieu avec le propriétaire du pavillon. Le rabbin de la synagogue est intervenu afin d'apaiser le voisin qui hurlait et faisait de grands gestes. Des propos menaçants ont été tenus par ce dernier tels que « *... marre de vous* », qu'il allait « *entrer là-dedans* » en désignant la synagogue « *tous nous...* » en faisant et mimant des tirs de mitraillette en rafale. Lors de l'intervention policière, il a également tenté de porter un coup de poing au visage d'un fidèle de la synagogue. Un des policiers présents s'est interposé immédiatement et l'agresseur a tenté de lui porter également un coup de poing.

***L'auteur a fait l'objet d'un rappel à la loi.***

\*ITT : Incapacité Totale de Travail.

\*D&I : Dommages et Intérêts.

\*TIG : Travail d'Intérêt Général.



## 4. ILS EN PARLENT...

Les Français sont plus tolérants... mais les actes racistes augmentent	59
Par M.F. L'Obs (23/04/2019)	
Tribune : « La lutte contre le terrorisme ne se fera pas sans les citoyens »	61
Tribune collective Le Figaro (28/10/2019)	
Sondage : 1 Européen sur 4 reconnaît nourrir de l'hostilité à l'égard des Juifs	63
Par la rédaction Conspiracy Watch (29/11/2019)	
Antisémitisme, la convergence des haines	66
Par Bernard Gorce et Clémence Houdaille La Croix (10/01/2020)	
Antisémitisme : 34% des Juifs de France se sentent menacés	72
Par Nathalie Schuck Le Parisien (21/01/2020)	
<b>Meurtre de Sarah Halimi</b>	<b>75</b>
Meurtre de Sarah Halimi, le parquet demande un procès	75
Par Flore Thomasset La Croix (18/06/2019)	
Meurtre de Sarah Halimi : pas de procès pour le suspect, jugé pénalement irresponsable	77
Par Louise Couvelaire Le Monde (19/12/2019)	
Le meurtre de Sarah Halimi justifie pleinement un procès	79
Par André Sénik Causeur (26/12/2019)	
<b>Mouvement sociaux</b>	<b>81</b>
Les gilets jaunes, étouffés par la gangrène antisémite	81
Par Tristan Berteloot Libération (18/02/2019)	
Injures antisémites contre Finkelkraut : deux mois de prison avec sursis	83
Par La rédaction avec AFP Le Parisien (12/07/2019)	
<b>Vote IHRA</b>	<b>86</b>
La définition opérationnelle de l'antisémitisme utilisée par l'IHRA	86
Par la rédaction Holocaust Remembrance (20/06/2019)	
Les députés condamnent l'antisionisme	88
Par Jannick Alimi Le Parisien (03/12/2019)	



## LES FRANÇAIS SONT PLUS TOLÉRANTS... MAIS LES ACTES RACISTES AUGMENTENT

PAR M.F.

L'OBS (23/04/2019)

**La Commission nationale consultative des droits de l'homme décrit des améliorations dans son rapport, mais met en garde contre la hausse du nombre d'actes intolérants.**

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a publié mardi 23 avril son rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en France. Si elle se réjouit de voir la tolérance atteindre son plus au niveau jamais relevé (67 points sur une échelle de 100), elle s'inquiète néanmoins de la hausse des actes racistes et de la persistance des discriminations.

Pour la CNCDH, l'indice longitudinal de tolérance (ILT) montre en effet « que les sentiments à l'égard des immigrés et des minorités évoluent vers plus de tolérance ». Créé en 1990 pour mesurer l'évolution des préjugés en France métropolitaine, l'indice a augmenté de 13 points depuis 2013, atteignant 67 points en 2018, « une variation d'une ampleur exceptionnelle » pour la commission.

Mais la réalité est plus complexe : la CNCDH pointe notamment du doigt le rejet important des Roms (35 points), qui restent la minorité la plus stigmatisée. 52 % des Français affirment qu'ils « vivent essentiellement de vols et de trafics », un préjugé qui a dernièrement failli causer un drame après des « expéditions punitives » en mars.

Surtout, « cette progressive montée de la tolérance [...] ne fait pas obstacle à un regain des actes racistes provenant de personnes demeurant hostiles », écrit la CNCDH dans un communiqué.

*« Les actes de menaces ou de violences, qui ne laissent jamais intactes les victimes, n'ont pas diminué avec la diminution de l'intolérance. »*

### Des minorités mieux perçues, mais plus discriminées qu'auparavant

La commission note ainsi que si la minorité noire obtient les meilleurs scores avec la minorité juive, dans le débat public et sur les réseaux sociaux, c'est envers elle que s'exprime « le racisme le plus cru, infériorisant et animalisant ». De la même manière, le Service central du renseignement territorial, cité dans le rapport, fait état d'une « très forte hausse (541 actes soit une augmentation de +74 % [depuis 2017]) » des actes antisémites.

La perception de l'islam, elle, s'améliore, et retrouve les niveaux antérieurs à 2015, où un pic d'intolérance avait été observé. Un constat cependant : les personnes musulmanes sont mieux perçues que l'islam lui-même, puisque 8 personnes sur 10 jugent que « les Français musulmans sont des Français comme les autres ». Mais si les actions islamophobes ont baissé, les « menaces » ont elles augmenté de 12,2 % par rapport à 2017. Cette défiance vis-à-vis de l'islam est alimentée par la vision d'une religion « conquérante » : plus de 4 personnes interrogées sur 10 (44 %) pensent que « l'islam est une menace pour l'identité de la France ». Cette idée est particulièrement répandue à droite et surtout au RN (83 %).

En 2017, le ministre de l'Intérieur avait créé une nouvelle catégorie d'actes : les actes « anti-chrétiens ». Transmis à la CNCDH, les chiffres de 2018 font état de 1 063 faits, contre 1 038 en 2017.

Autre constat de cette étude : le rejet de l'immigration est en baisse. La part des Français qui pense que « les personnes étrangères ne se donnent pas les moyens de s'intégrer » est en net recul, atteignant 42 % en 2018 contre 68 % fin 2013.

### **Des actes racistes peu signalés**

La CNCDH fait également part de son inquiétude quant à la « persistance du phénomène de sous-déclaration des actes racistes ». Selon l'enquête « Cadre de vie et sécurité », 1,1 million de personnes ont été victimes « d'au moins une atteinte à caractère raciste, antisémite ou xénophobe (soit une personne sur 45) » en 2017. Or, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, ces actes sont largement sous-rapportés : ainsi, la même année, 6 000 affaires racistes seulement ont été comptabilisées. Un « chiffre noir » pour les auteurs du rapport. Pire encore, seules 9 % d'entre elles seulement ont abouti à une condamnation. Pour la CNCDH, ces chiffres interpellent sur les méthodes d'accueil et d'orientation des victimes, qui semblent perdre leur confiance dans les institutions.

Jean-Marie Delarue, nouveau président de la Commission, assure que des actions efficaces peuvent toutefois être prises pour progresser : « Une action résolue et prolongée des pouvoirs publics doit favoriser la disparition des préjugés, déclare-t-il dans le communiqué de la CNCDH. Le racisme met à mal notre vivre ensemble, qu'on réclame par ailleurs si volontiers. L'actualité est encore beaucoup trop fertile en agressions contre des personnes jugées suspectes ou coupables parce que différentes. »

Le rapport de la CNCDH propose de nombreuses solutions pour faire diminuer l'intolérance. Parmi elles notamment, des recommandations concernant l'accès au sport, à la scolarisation des enfants et à l'enseignement supérieur.

Source : L'OBS

## TRIBUNE : « LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME NE SE FERA PAS SANS LES CITOYENS »

TRIBUNE COLLECTIVE

LE FIGARO (28/10/2019)

Dans son hommage aux policiers tués à la préfecture de police de Paris, Emmanuel Macron appelait à une «société de vigilance» contre l'islamisme. L'expression a été critiquée alors que l'idée est juste, plaident les auteurs.

*Cette tribune est signée par une quinzaine de magistrats, militaires, préfets et réservistes, tous membres du think-tank Synopia\*.*

Les récentes déclarations du Président de la République, à l'occasion d'un discours rendant hommage aux victimes de l'attentat à la Préfecture de Police de Paris, sur la nécessité de bâtir une «société de vigilance» ont alimenté les débats sur la participation des citoyens aux actions de sécurité. En France, cette implication des citoyens est souvent assimilée à une forme de collaboration, avec toute la charge négative que ce mot revêt depuis les années 1940. Et s'il s'agissait d'une conception dépassée de la question ?

### **Aucune politique publique ne peut plus aujourd'hui être menée en écartant les citoyens de sa conception et de son exécution.**

Si la sécurité est une mission régaliennne, cela n'implique pas que les citoyens soient totalement désengagés et passifs. La société de vigilance à laquelle appelle le Président Macron ne doit pas s'apparenter à une société de délation, mais doit inciter les citoyens à être davantage responsables de leur sécurité et de celle de leur entourage, en étant plus attentif à leur environnement, et de participer ainsi à la sécurité collective.

Car aujourd'hui la collecte de signaux faibles d'une menace terroriste potentielle se situe au niveau infralégal, une zone où, en démocratie, l'action régaliennne ne peut intervenir. Ce n'est finalement rien de plus qu'un appel au civisme. Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'intérieur, 59 attaques ont été évitées ces six dernières années. 58 l'ont été grâce à l'intervention d'une source humaine, relativisant le poids des technologies de surveillance puisque celles-ci n'interviennent qu'en aval ou en soutien des techniques dites classiques de renseignement.

Et ce civisme est nécessaire dans la mesure où la société française a beaucoup changé: à une population largement rurale, peu mobile, peu éduquée, homogène et conditionnée par deux millénaires de guerres incessantes, a succédé une société formée, surinformée, ouverte au monde, diverse, «horizontale», et qui oscille entre individualisme, indifférence, et désir de participer aux décisions publiques.

Aucune politique publique ne peut plus aujourd'hui être menée en écartant les citoyens de sa conception et de son exécution. Il faut rechercher la meilleure synergie entre les acteurs et les personnes concernées. Et les acteurs, dans cette mutation de la société et de la typologie opérationnelle du terrorisme inspirée par Daech, ne sont plus seulement l'État, mais les collectivités territoriales, les établissements scolaires et toutes les structures associatives ou culturelles au plus près du terrain.

Si des dispositifs existent déjà et portent leurs fruits depuis de nombreuses années, les Français restent encore très attachés à l'idée que la sécurité n'est pas l'affaire de tous, mais seulement celle de l'État. Aujourd'hui, au regard de la multitude et de la diversité des menaces, il est évident que l'État ne pourra plus assurer seul les missions de sécurité. Plus que de moyens, la politique de sécurité a besoin d'une stratégie renouvelée. La sécurité de nos concitoyens ne se fabriquera pas sans eux. Le combat singulier des services de sécurité contre les délinquants, sous le regard

passif de la population, correspond à une vision dépassée. C'est en associant les citoyens, actifs et responsables, à la mise en œuvre de leur propre sécurité, que délinquance et criminalité pourront être mieux jugulées.

**La participation des citoyens est à la fois une garantie d'efficacité et une exigence démocratique.**

La participation des citoyens est ainsi à la fois une garantie d'efficacité et une exigence démocratique. Garantie d'efficacité parce le premier pas vers la réussite réside dans l'acceptabilité d'un projet par la population. Exigence démocratique car dans une démocratie moderne, la sécurité est l'affaire de tous, et que les services de police ont des comptes à rendre. De nombreux pays ont développé la coopération entre les forces de police et la population. Les pays anglo-saxons (Canada, Royaume Uni), mais aussi les pays scandinaves, la Belgique et l'Espagne ont acquis une solide expérience en la matière.

Ces expériences étrangères nous le disent: la première chose à faire, c'est d'instaurer au plan local, un dialogue avec la population. Ce dialogue possède deux vertus: la première, évidente, est que les services de sécurité bénéficient «en direct» des informations sur les besoins de sécurité ; la seconde est que les citoyens prennent ainsi l'habitude d'échanger et de coopérer avec les agents.

En 2018, le think tank Synopia publiait un rapport sur la participation des citoyens à la chaîne globale d'alerte et de vigilance, à ne pas confondre avec la surveillance ou l'espionnage qui ne sont bien évidemment pas du ressort de la population. Les préconisations formulées dans ce rapport, comme la création d'outils pour sensibiliser et former les citoyens aux enjeux de sécurité, mais aussi pour faciliter le dialogue avec les forces de sécurité et la remontée d'informations utiles, vont dans le sens d'une responsabilisation des citoyens.

\*Alexandre Malafaye, Président de Synopia, auditeur de l'IHEDN ; Jean-Michel Fauvergue, Député, ancien chef du RAID ; Bertrand Ract-Madoux, Général d'armée (2S), ancien chef d'état-major de l'Armée de terre ; Jean-Louis Bruguière, Ancien Coordonnateur du Pole judiciaire antiterroriste ; Patrice Molle, Préfet honoraire, ancien directeur de l'administration pénitentiaire ; Christophe Gomart, Général de corps d'armée (2S), ancien directeur du renseignement militaire ; Bertrand Soubelet, Général de corps d'armée (2S), ancien numéro 3 de la Gendarmerie nationale ; Alain Juillet, Président de l'Académie de l'intelligence économique ; Marguerite Genet, Magistrat, Officier de réserve ; Jérôme Ferrier, Ancien directeur de la sûreté de Total ; Gérard Martin, Président de Fiducial Sécurité ; Corinne Champagner-Katz, Avocat au Barreau de Paris, Officier de réserve de la Gendarmerie nationale ; Annick Rimlinger, Directrice du développement de la sûreté d'un grand groupe français, Officier de réserve de la gendarmerie nationale ; Jacky Isabello, Entrepreneur, Officier de réserve de la Marine nationale ; Joséphine Staron, membre du conseil d'administration de Synopia, auditeur de l'IHEDN Jeunes ; Jean-Marc Schaub, Senior Advisor chez We'll Group.

Source : Le Figaro



## SONDAGE : 1 EUROPÉEN SUR 4 RECONNAÎT NOURRIR DE L'HOSTILITÉ À L'ÉGARD DES JUIFS

PAR LA RÉDACTION

CONSPIRACY WATCH (29/11/2019)

D'après une enquête commandée par l'Anti-Defamation League (ADL), la principale organisation américaine de lutte contre l'antisémitisme, près d'un Européen sur quatre reconnaît nourrir de l'hostilité à l'égard des Juifs. Si le phénomène est relativement stable en Europe occidentale, le sondage révèle que les idées haineuses à l'égard des Juifs sont en revanche en hausse dans les pays d'Europe centrale et orientale, où les stéréotypes sur le prétendu contrôle du monde des affaires et de la finance par les Juifs, ainsi que sur leur prétendue « double allégeance », sont tenaces.

Ce sondage fait partie d'un ambitieux programme, « ADL Global 100: an index of anti-Semitism », qui s'efforce, par des campagnes répétées, de mesurer l'emprise de l'antisémitisme dans plus de 100 pays à travers le monde. L'évaluation porte sur les attitudes négatives envers les Juifs, l'ADL examinant également le nombre et la nature des incidents. L'organisation américaine sonde aussi les communautés juives sur leurs expériences de l'antisémitisme, les politiques gouvernementales et d'autres facteurs.

L'édition 2019 a porté sur 18 pays et recueilli les avis de 9.056 adultes. Les données ont été collectées entre le 15 avril et le 3 juin 2019 en Europe orientale et occidentale, au Canada, en Afrique du Sud, en Argentine et au Brésil, régions et pays dont les populations se composent d'une minorité juive substantielle. Les onze questions, qui sont celles déjà posées lors des campagnes antérieures, révèle une augmentation des attitudes antisémites depuis la campagne précédente, en Argentine, au Brésil, en Pologne, en Russie, en Afrique du Sud et en Ukraine. Dans les pays d'Europe centrale et orientale ciblés, le thème du « pouvoir juif » dans les affaires et celui de la « double allégeance » sont particulièrement répandus et beaucoup d'enquêtés estiment également que les Juifs parlent trop de la Shoah.

En Pologne, où la restitution des biens juifs et où une loi sur la manière de parler de la responsabilité des Polonais dans la Shoah ont été des sujets brûlants ces dernières années, les attitudes antisémites sont passées de 37% de la population en 2015, à 48%. Environ trois personnes interrogées sur quatre en Pologne considèrent que « les Juifs parlent encore trop de ce qui leur est arrivé dans l'Holocauste ».

En Hongrie, où un gouvernement nationaliste a mené des campagnes anti-immigrés dénonçant le rôle du financier juif George Soros, 25% de la population estiment que « les Juifs veulent affaiblir notre culture nationale en aidant davantage d'immigrants à venir dans notre pays ». Plus globalement, le sondage fait apparaître un taux de 42% de la population partageant des préjugés antijuifs, contre 40% en 2015.

*« Il est très préoccupant de constater qu'environ un Européen sur quatre a des types de croyances antisémites qui existaient déjà avant l'Holocauste », commente Jonathan Greenblatt, directeur général de l'ADL. « Ces résultats constituent un puissant avertissement pour rappeler qu'il reste encore beaucoup à faire pour éduquer de larges couches de la population dans plusieurs de ces pays afin qu'elles repoussent le fanatisme, en plus de répondre aux besoins urgents en matière de sécurité lorsque des incidents violents se multiplient. »*

Depuis l'enquête de l'ADL menée en 2015, les attitudes antisémites ont considérablement augmenté en Ukraine (+ 14%), en Pologne (+ 11%), en Afrique du Sud et au Brésil (+ 9%), en Russie (+ 8%) et en Argentine (+ 6%). Dans le même temps, les attitudes antisémites ont enregistré des baisses importantes en Italie (- 11%), en Autriche (- 8%) et au Canada (- 6%).

### Les grands enseignements de l'enquête

Les attitudes antisémites demeurent répandues en Europe. Environ un habitant sur quatre des 14 pays européens pris en compte par l'enquête se rangent dans la catégorie la plus antisémite, avec une adhésion à la majorité des stéréotypes antisémites évalués.

Les stéréotypes sur le contrôle juif des entreprises et des marchés financiers font partie des croyances antisémites les plus persistantes. Celles-ci sont particulièrement répandues dans les pays d'Europe centrale et orientale étudiés. Quand on leur demande s'ils sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « les Juifs ont trop de pouvoir dans le monde des affaires », 72% des Ukrainiens répondent par l'affirmative, tout comme 71% des Hongrois, 56% des Polonais et 50% des Russes.

- **La « déloyauté » juive** est un stéréotype antisémite répandu dans les pays d'Europe occidentale du panel. En Autriche, en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Espagne, plus de 40% de la population pense que les Juifs sont plus fidèles à l'État d'Israël qu'à leur propre pays. Cette proposition a également obtenu des résultats élevés au Brésil (70%), en Afrique du Sud (60%) et relativement élevés au Canada (25%), par rapport à un indice global, pour ce dernier pays, de 8%.
- « **Les Juifs parlent encore trop de ce qui leur est arrivé pendant l'Holocauste** » est une affirmation qui a été approuvée par de larges couches de la population de nombreux pays européens, même en Allemagne, où 42% de la population a exprimé cet avis. Il prévaut également en Autriche (44%), en Belgique (40%), en Italie (38%) et en Espagne (37%).
- **Le discours politique influence l'antisémitisme.** Les questions de mémoire et la restitution des biens spoliés aux Juifs pendant la guerre ont été des sujets politiques importants en Pologne ces dernières années. A la question de savoir si « les Juifs parlent encore trop de ce qui leur est arrivé pendant l'Holocauste », le nombre de Polonais en accord avec cette affirmation est passé de 61% en 2015 à 74% en 2019. En comparaison, sur la même question, la Suède enregistre un score de 15%, le Royaume-Uni de 18% et les Pays-Bas de 31%.
- **L'acceptation des stéréotypes antisémites par les musulmans (l'enquête intégrant, parmi les autres données sociologiques, l'appartenance religieuse)** est nettement supérieure par rapport au reste des populations nationales. Elle est presque trois fois plus élevée, en moyenne, dans les six pays suivants : Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne et Royaume-Uni. Dans le même temps, ces résultats portant sur les Européens musulmans sont nettement inférieurs à ceux des enquêtés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, sondés en 2014. Ils reflètent peut-être l'impact de l'éducation à la Shoah, le contact avec les Juifs dans les sociétés concernées et l'expositions aux valeurs démocratiques comme la tolérance.

Le sondage a révélé des baisses importantes de l'indice global en Italie et en Autriche. En Italie, les attitudes antisémites ont chuté de 11% ; en Autriche, elles ont diminué de 8%. Dans l'ensemble, ces attitudes n'ont pratiquement pas changé en Belgique (24%), en Allemagne (15%) et au Danemark (10%).

Dans la plupart des pays européens, peu de gens blâment les Juifs pour des questions liées à l'immigration. Le sondage a toutefois révélé que de nombreux sondés estiment que les traditions de leur pays sont menacées par un afflux de migrants. C'est particulièrement vrai en Autriche, au Danemark, en Hongrie et aux Pays-Bas où environ la moitié ou plus de la population pense que la culture et les traditions de leur pays sont menacées par l'immigration. En Afrique du Sud, 41% des sondés sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « les Juifs veulent affaiblir notre culture nationale en soutenant les immigrants qui arrivent dans notre pays ».

### **Un soutien très faible à la campagne BDS**

Dans tous les pays étudiés, à l'exception de l'Afrique du Sud, le soutien à la campagne de « Boycott-désinvestissement-sanctions » (BDS) – un mouvement à propos duquel le gouvernement israélien a récemment publié un rapport à charge dénonçant sa « nature antisémite » – s'est révélé extrêmement faible. Dans la plupart des pays européens, ce soutien est inférieur à 15%.

En Europe, le taux est le plus élevé en Belgique, où 18% des enquêtés ont déclaré soutenir le mouvement BDS. Au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni, le soutien au boycott oscille autour de 15%. En Afrique du Sud, où l'appel au désinvestissement et au boycott a été utilisé contre le gouvernement de l'époque de l'apartheid, 38% de la population soutient la campagne BDS contre Israël.

### **Le cas de la France**

L'édition 2019 montre que l'idée de « double allégeance » et le sentiment que les Juifs parlent trop de la Shoah, recueillent en France les taux d'adhésion les plus forts (respectivement 32 et 31 % en 2019, contre 33 et 34% en 2015).

Parmi les taux élevés viennent ensuite la croyance que les Juifs ont trop de pouvoir dans le monde des affaires (29% en 2019 contre 33 en 2015), sur les marchés financiers (25% en 2019 contre 26% en 2015) et sur les affaires du monde en général (22% en 2019 et en 2015). En revanche, seuls 5% des sondés estiment en 2019 que les Juifs ont une responsabilité dans le déclenchement des principaux conflits dans le monde (contre 6% en 2015). L'enquête indique un score global de 17% des sondés adhérant à la majorité des propositions (17% en 2015, 37% en 2014). Le taux est de 19%, concernant les enquêtés ayant déclaré appartenir à une confession chrétienne ; il monte à 45% chez ceux qui se déclarent musulmans ; il est de 11% pour les individus s'étant déclaré sans appartenance religieuse.

Méthodologie : [global100.adl.org/about/global100](http://global100.adl.org/about/global100)

Source : Conspiracy Watch

## ANTISÉMITISME, LA CONVERGENCE DES HAINES

PAR BERNARD GORCE ET CLÉMENCE HOUDAILLE

LA CROIX (10/01/2020)

Les menaces et violences visant les juifs progressent depuis deux décennies. « La Croix » a enquêté sur ces antisémitismes très divers, mais qui semblent désormais s'alimenter et même converger.

Deux « décennies noires ». L'expression n'est pas exagérée pour qualifier la situation des citoyens français de confession juive au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ils paient un lourd tribut au terrorisme djihadiste notamment avec les attentats de l'école de Toulouse, en 2012, puis de l'Hyper Cacher, en 2015.

### La peur

« *Savez-vous où sont enterrés vos arrière-grands-parents ?* » Jacques Wolff met vite un terme à l'embarras qui suit la question et, tout en poussant la grille du cimetière, qu'il vient de décadénasser, il poursuit. « *Pour moi, c'est simple. Il y a ici mes parents, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents...* » Les tombes sont là, mais, comme des dizaines d'autres, celles de la famille Wolff gisent dans l'herbe, fracassées. En février 2015, le cimetière juif de Sarre-Union (Bas-Rhin) a été vandalisé par une poignée de jeunes de ce village alsacien. Ils ont été jugés en 2017, mais la procédure de réparation, elle, s'éternise, et ce beau cimetière qui domine les boucles de la Sarre a toujours des allures de champ de ruines<sup>1</sup>. Une deuxième mort, pour ces défunts. Ou plutôt une énième mort, car le cimetière a déjà été profané à plusieurs reprises. Avant-guerre, Sarre-Union comptait environ 500 habitants de confession juive, le tiers de la population. Aujourd'hui, Jacques Wolff est le dernier des juifs. Il veille sur le cimetière, médite sur le silence de la population, et attend la prochaine profanation.

Ce sont également des pierres que nous montre Alain Bensimon sur le seuil de la synagogue de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), au nord de la capitale. Les fenêtres des premiers étages de l'immeuble qui fait face au lieu de culte sont murées. Bientôt, la barre sera détruite. Un soulagement pour la communauté juive. C'est de là que, régulièrement, partaient des projectiles. Au mieux des pots de yaourt, au pire des cocktails incendiaires. Les parents Bensimon, arrivés d'Algérie en 1954, s'étaient installés dans les premiers immeubles qui poussent alors au milieu des champs. Au début des années 1980, Alain Bensimon fait construire son pavillon à Garges, où vit une communauté juive de près de 800 familles. Ne restent plus, aujourd'hui, que les retraités. « Les autres sont partis à Sarcelles où la communauté est plus organisée, plus solide. Ici, depuis le début des années 2000, c'est devenu très difficile. Que ce soit en raison d'un événement en Palestine ou d'un accident de scooter dans le quartier, cela nous retombe toujours dessus. »

En Alsace comme dans le Val-d'Oise, bien des explications permettent d'éclairer la migration des communautés juives. Attiré de la ville des Ashkénazes ruraux du Grand Est, ascension sociale des Séfarades de région parisienne qui déménagent, quand ils le peuvent, vers l'Ouest parisien (la dernière synagogue consistoriale de Saint-Denis a fermé ses portes en 2018). Mais la somme des explications ne comble pas une faille qui mène aux abysses. Pourquoi, en ce XXI<sup>e</sup> siècle, se manifeste encore tant de haine des juifs ? « *Si rien ne change, il n'y aura plus de juifs en France dans une génération* », provoque à dessein Francis Kalifat, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). Après l'attentat de Toulouse en mars 2012, la France a connu un pic de départs de juifs vers Israël. En 2014, il était 7 200. L'alya a depuis retrouvé un rythme plus mesuré, environ 2 000 personnes par an. « *Ce n'est pas le nombre de départs qui compte, mais le fait qu'il n'y a pas un seul juif qui ne s'est pas demandé s'il devrait partir un jour* », insiste le sociologue Danny Trom.

## La haine

Les enquêtes d'opinion montrent pourtant avec constance une progression de la bienveillance à leur égard. Selon l'édition 2017 du baromètre Ipsos pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme, 91 % des personnes interrogées pensent que les juifs sont des Français comme les autres. La proportion n'est que de 81 % pour les musulmans et 64 % seulement pour les Roms. Selon Brice Teinturier, d'Ipsos, un élément vient toutefois atténuer cette évolution positive, la persistance des clichés sur les juifs censés former un groupe homogène, entretenant un fort rapport à l'argent et une proximité avec le pouvoir et les médias. « J'ai réalisé en 2005 une étude qui donnait exactement les mêmes résultats que vingt ans auparavant. Cela traduit bien une spécificité de l'antisémitisme par rapport aux autres formes de racisme. Les juifs sont à la fois un groupe qu'on peut être enclin à inférioriser, mais en même temps à surévaluer. »

Cette dimension psychologique apparaît comme une constante d'un antijudaïsme travaillé par la crainte, l'envie, la jalousie. Elle est un ressentiment paranoïaque, écrit l'historien Pierre-André Taguieff qui parle d'une haine « ontologique » : les juifs sont haïs parce qu'ils sont juifs, avant même de l'être pour telle ou telle raison. Le psychanalyste Daniel Sibony explique cette singularité par l'histoire même d'un peuple d'Israël qui « a apporté Dieu ». « Les juifs, dit-il, sont les premiers à prétendre que ce rôle les distingue, a fait d'eux des gens différents, et cela provoque chez les non juifs une forme de déni. On accepte mal de n'être pas à leur place. »

Si l'antisémitisme est « aussi vieux que le judaïsme », comme le résume Danny Trom, il a toutefois pris, tout au long de l'histoire européenne, des formes différentes, à commencer par le vieil antijudaïsme chrétien. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la pensée des Lumières qui portait en germe la sécularisation des Temps modernes, n'échappe pas non plus à l'examen : « Je ne suis pas contre les juifs, mais contre le type de piété dont ils sont les inventeurs et qui trouve dans le christianisme sa forme la plus aboutie », écrit Voltaire. Avec la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, un antisémitisme économique se développe dans certains courants socialistes (Charles Fourier...) qui associent les juifs au capitalisme international et au pouvoir des banques, comme celle des frères Rothschild qui ouvre en 1817 à Paris. À droite, l'antirépublicain Édouard Drumont, auteur du best-seller *La France juive* (1886), est le héraut d'un nationalisme exacerbé qui s'exprime lors de l'affaire Dreyfus. Tout au long de ce siècle, le développement des idéologies racistes coïncide quant à lui avec le développement des grandes découvertes biologiques et fera le lit du nazisme en Allemagne.

L'entreprise d'extermination des juifs durant la Seconde Guerre offre ensuite une nouvelle prise à l'antisémitisme : le négationnisme. Les écrits de Robert Faurisson (mort en 2018) accompagnent ainsi l'essor du Front national de Jean-Marie Le Pen qui vit dans l'existence des chambres à gaz un « détail » de l'histoire. Enfin, la création de l'État d'Israël a nourri un antisionisme qui n'est pas seulement la critique de la politique de l'État hébreu, mais sa négation.

Les antisémitismes se croisent, s'alimentent. Un exemple : Le Protocole des Sages de Sion, ce faux qui prête aux juifs un plan de domination du monde, rédigé par les services secrets du tsar russe au XIX<sup>e</sup> siècle, alimente désormais les thèses complotistes dans le monde arabo-musulman. Les thèses des uns nourrissent ainsi la propagande des autres. À l'heure où Internet permet une diffusion inédite des thèses haineuses ou complotistes, la coexistence des antisémitismes crée depuis maintenant deux décennies un contexte particulièrement anxieux.

## L'extrême droite

Le 5 novembre 2019, les gendarmes découvrent une centaine de tombes taguées de croix gammées dans le cimetière juif de Westhoffen, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Strasbourg. Il s'agit du troisième cimetière juif visé en un an. En février 2019, alors que le chef de l'État se rendait dans celui de Quatzenheim, France 3 Alsace a dû fermer sa couverture de l'événement sur sa page Facebook, ne parvenant plus à maîtriser les réactions haineuses contre les juifs. Maurice Dahan, président du consistoire du Bas-Rhin, s'inquiète de ce climat qui ne concerne pas seulement les cimetières ruraux. Ces derniers mois, des bâtiments publics ont été

visés, le domicile d'un maire a été couvert d'inscriptions anti-migrants et antisémites, tandis que le préfet, Jean-Luc Marx, est pris à partie sur les réseaux sociaux. Le spécialiste du judaïsme alsacien Freddy Raphaël témoigne avoir été réveillé en pleine nuit par des coups de fil menaçants. Le sociologue reçoit aussi des lettres lui reprochant de « souiller » l'Alsace.

La région n'est pas la seule concernée, mais le phénomène y est plus sensible du fait de son passé et de la proximité avec l'Allemagne. « L'histoire de la bonne intégration des juifs en Alsace, qui fut une terre d'accueil, a basculé entre les deux guerres sous l'influence des mouvements antisémites germaniques », rappelle Freddy Raphaël. Après l'annexion de la région et sa soumission à une très forte propagande nazie, tous les liens tissés ont été rompus. Et à leur retour, en 1945, les juifs n'ont pas toujours été bien accueillis. Aujourd'hui, ce passé insuffisamment interrogé par un travail de mémoire et d'histoire continue de peser sur les consciences. « Après chaque profanation, il n'y a pas d'approbation de la collectivité environnante, mais une volonté de se terrer dans le silence », explique Freddy Raphaël.

La situation de part et d'autre du Rhin n'est certes pas comparable. Les sympathisants des thèses nazies en Allemagne sont estimés à environ 25 000 personnes et constituent un réseau plus menaçant que chez nous, comme l'a illustré la récente attaque de la synagogue de Halle par un jeune de 27 ans, faisant deux morts. « Les groupes néonazis en France représentent environ 300 personnes », évalue le député du Vaucluse Adrien Morenas (LREM), rapporteur d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet. « Cette ultra-droite est résiduelle, analyse-t-il, mais c'est son audience qui interpelle. Les actifs sont des jeunes souvent de milieux populaires, peu structurés, mais ils sont récupérés par des têtes pensantes, qui ont un réel pouvoir d'influence. »

Lors des travaux de la mission d'enquête, l'une d'elles, Yvan Benedetti, porte-parole du Parti nationaliste français, a été auditionnée. Devant les députés, il affirme que Faurisson a fait « un travail très sérieux » avant de remettre en cause la Shoah. « C'est complètement bidon, ces six millions de morts ! », lance l'ex-président de l'association dissoute, L'Œuvre française. L'audition a eu lieu à huis clos, mais la commission a décidé de transmettre à la justice ces propos négationnistes et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a saisi la justice.

À la tête de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine LGBT (Dilcrah), le préfet Frédéric Potier souligne qu'en Allemagne, 90 % des actes antisémites sont le fait de l'extrême droite. Ce n'est pas le cas en France, mais il y a toute une nébuleuse active sur Internet qui répand les thèses suprémacistes (supériorité de la « race » blanche). « On assiste à une progression de l'extrême droite violente qui tient des discours de haine décomplexés », assure le préfet. Ces réseaux reprennent la thèse du « grand remplacement » popularisée en 2010 par l'écrivain Renaud Camus pour dénoncer l'immigration. Si les actions des militants identitaires visent d'abord les étrangers, ils s'en prennent aussi aux juifs supposés tirer les ficelles de ce complot contre l'Occident. Devant la commission parlementaire, le spécialiste de l'extrême droite Nicolas Lebourg a rappelé que le « grand remplacement » n'est pas une invention de Renaud Camus. « Ce sont d'anciens membres des Waffen SS qui, dans les années 1950, ont développé la théorie selon laquelle les juifs provoquent la destruction de l'Europe par le métissage et ainsi le remplacement de la population pour imposer la "dictature juive mondiale" par le biais de l'Organisation des Nations unies. »

### **Extrême gauche**

L'antisémitisme trace aussi un sillon au sein de la gauche radicale. La prise en otages d'athlètes israéliens lors des JO de Munich en 1972 a marqué un tournant, explique l'historien Thomas Mainault, spécialiste de la question palestinienne. « Certains militants trotskistes ne condamnent pas alors l'attentat, publient des articles qui justifient le recours aux armes contre un État colonisateur. On ne peut pas qualifier ces intellectuels d'antisémites, mais ils sont à la limite. » En 1987 éclate la première Intifada suivie de la seconde, en 2000, qui vont provoquer en France une montée des agressions antisémites, sous prétexte d'antisionisme. Les slogans « mort aux

juifs » sont entendus dans les cortèges où se retrouvent militants de la cause palestinienne, antiracistes ou anti-impérialistes.

Les thèses négationnistes – à l’instar des écrits de Roger Garaudy, ancien catholique marxiste converti à l’islam – ont permis la construction de sombres syllogismes : il fallait la Shoah pour justifier la création d’Israël et neutraliser les critiques. Mais comme la Shoah est une invention, alors rien ne légitime l’existence de cet État. Ou encore : les Palestiniens sont devenus les juifs de 1939. Donc les Israéliens sont les nazis d’aujourd’hui...

En 2002, le chercheur Pierre-André Taguieff publie le livre *La Nouvelle Judéophobie*. Il y analyse une « banalisation » des incidents antijuifs provoqués lors de ces manifestations. Plus largement, il dénonce un discours d’une partie de la gauche dans lequel la cause du migrant, en particulier musulman, a remplacé celle du prolétaire, et fait d’Israël la source de tous les maux. « Il y a eu une forme de cécité à gauche sur la vraie nature d’un antisémitisme qui ne se base plus sur une race, mais qui se confond avec un mouvement social », résume Danny Trom.

L’idée que l’antisionisme nourrit la haine des juifs doit toutefois être relativisée, comme le montre une étude Ipsos réalisée en 2017 pour la Fondation du judaïsme français : si 42 % des Français ont une perception négative d’Israël, ce score monte à 48 % dans l’électorat d’extrême droite et 58 % au sein de la gauche radicale (PCF, La France insoumise et extrême gauche). Mais, alors que l’adhésion aux préjugés antisémites est très forte à l’extrême droite, elle l’est beaucoup moins parmi les sympathisants de gauche. Exemple : le stéréotype selon lequel les juifs auraient beaucoup de pouvoir est approuvé par 63 % des premiers contre seulement 46 % des seconds (52 % pour l’ensemble des Français). « L’antisémitisme comme l’antisionisme sont des attitudes cohérentes entre elles, mais qui concernent le plus souvent des individus différents », conclut Ipsos.

## Islam

Pour les Français juifs, la menace vient aujourd’hui essentiellement du monde arabo-musulman. Le terrorisme islamique a marqué cette dernière décennie, avec l’assassinat de quatre personnes dont trois enfants à l’école Ozar Hatorah à Toulouse, en 2012, ou la prise d’otages de l’Hyper Cacher de la porte de Vincennes en 2015 qui fit là aussi quatre victimes. Outre l’horreur des événements, c’est l’onde de choc qui produit de l’angoisse. Chaque attentat commis est suivi de multiples répliques dans les semaines qui suivent. Après l’attaque de l’école de Toulouse, 90 actes antisémites ont été recensés en dix jours. Les assassinats de deux retraitées à Paris, Sarah Halimi en 2017 et Mireille Knoll en 2018, pour lesquels le caractère antisémite a été retenu, témoignent de l’impact de l’actualité terroriste sur des esprits faibles ou malades<sup>2</sup>. « L’attentat, ce n’est plus simplement être au mauvais moment au mauvais endroit, mais cela peut arriver tous les jours, dans notre vie privée, témoigne Marc Knobel, directeur des études du Crif. Nous sommes ciblés, on a peur pour nos enfants, pour nos vieux. »

Dans les quartiers et les villes où vit une importante population musulmane, beaucoup de familles juives ont décidé de déménager ou d’inscrire leurs enfants dans des établissements privés. D’après l’Observatoire du Fonds social juif unifié (FSJU), sur les 100 000 enfants juifs scolarisés, un premier tiers le sont désormais en écoles juives, un autre tiers dans le réseau public et un tiers dans des établissements privés sous contrat, laïcs et catholiques. « Lorsqu’on a dit qu’il n’y avait plus d’élèves juifs en Seine-Saint-Denis, certains ont voulu démontrer par quelques cas que c’était faux, explique Francis Kalifat. Pourtant le résultat est bien là, la Seine-Saint-Denis s’est vidée de sa population juive. »

En 2002 paraît l’ouvrage collectif *Les Territoires perdus de la République* dénonçant l’emprise du communautarisme musulman sur des établissements où il n’est plus possible d’enseigner la Shoah, où des professeurs juifs sont pris à partie. L’ouvrage provoquera une double polémique, sur l’omerta supposée de l’institution scolaire, et sur la nature de cet antisémitisme « culturel » des Français musulmans.

Enseignant depuis vingt ans dans le même collège de Saint-Denis, Iannis Roder est un acteur de terrain et un expert, membre du Conseil des sages de la laïcité de l'éducation nationale, et de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. « La prise de conscience a été lente, reconnaît le professeur d'histoire. Il y a vingt ans, à gauche, on était inaudible. Les gamins étaient des victimes sociales et post-coloniales, le mot antisémite n'entraînait pas dans le logiciel. Maintenant, les grands médias et les politiques ont compris, même s'il reste encore des intellectuels qui minimisent cette réalité. »

Le think tank Fondapol publie en 2017 une enquête reposant sur une série d'entretiens qualitatifs menés auprès de musulmans. Il en ressort qu'aucune des personnes interrogées ne se revendique d'une idéologie clairement constituée, mais que l'antisémitisme relève du « bricolage identitaire », comme l'analyse l'universitaire Mehdi Ghouirgate. Clichés véhiculés dans les familles, affirmations floues puisées sur Internet alimentent des propos virulents sur les juifs, plus qu'une réflexion politique sur la situation au Proche-Orient ou des références au Coran qu'ils ignorent. Chez les jeunes générations, surtout, « la prise de position contre Israël ou encore l'hostilité déclarée aux juifs constituent, entre autres, des marqueurs d'une identité musulmane en devenir », souligne Mehdi Ghouirgate.

« Ces études confirment ce que je vois en classe depuis des années, témoigne Iannis Roder. Une vision communautaire des rapports sociaux de plus en plus forte. Il y a les juifs, les Français, et les musulmans... Tout doit rentrer dans une case. L'identité est en crise chez ces gamins qui ne savent au fond plus qui ils sont. »

Loin de se limiter au monde scolaire, ces vents mauvais ont aussi gagné le monde universitaire. En octobre 2018, une étudiante juive de Bobigny (Seine-Saint-Denis) porte sur la place publique les blagues de plus en plus stigmatisantes dont elle est la cible et porte plainte. La jeune fille a depuis changé d'université et ne souhaite plus communiquer. La présidente de l'Union des étudiants juifs de France, Noémie Madar, explique que cette affaire a provoqué d'autres témoignages similaires. « Cela a mis en lumière le problème des étudiants juifs isolés et qui se taisent. Beaucoup nous ont raconté la même histoire, ils préfèrent dissimuler leur identité juive de peur d'être ostracisés. »

### L'amalgame

Ces différents antisémitismes contemporains pouvaient, jusqu'à des temps encore récents, évoluer dans leur propre sphère. Mais le développement d'Internet leur a donné depuis les années 2000 une caisse de résonance commune. Les théories conspirationnistes et fausses informations s'y développent et aucun tabou ne résiste au flot des opinions transgressives. La condamnation du « système », la dénonciation des « élites » sont des procédés rhétoriques qui ciblent les mêmes ennemis : les puissants et les riches... Et donc les juifs, puisqu'ils sont les deux à la fois ! « Le culte de l'instantanéité, de l'expression et de la diffusion illimitées favorise la post-vérité et les fake news », analyse le sociologue Michel Wieviorka. Il y a une demande de liberté d'expression totale et l'antisémitisme, parce qu'il est puni par la loi, représente un obstacle qui alimente la haine des juifs. Dans le monde de l'édition, les récentes publications d'écrits de Céline, de Rebatet ou encore de Mein Kampf, ou le passé antisémite de l'écrivain Yann Moix qui fit scandale à la rentrée, révèlent aussi cette « fascination pour la transgression qui marque la culture de l'époque », assure Michel Wieviorka.

Deux personnages, Alain Soral et Dieudonné, sont devenus les principaux diffuseurs de la haine antisémite en France. Le premier anime Égalité et Réconciliation, l'un des sites politiques les plus consultés. Il y vend des BD ou livres négationnistes, ou bien encore diffuse des vidéos sur lesquelles, à titre d'exemple, on l'entend traiter le Panthéon de « déchetterie casher ». Le deuxième, inventeur de la sinistre « quenelle », sorte de salut nazi inversé, avait notamment fait monter sur scène Robert Faurisson pour l'un de ses spectacles.

Les deux hommes ont été poursuivis à de multiples reprises en justice, grâce à la ténacité des associations. Une quinzaine de condamnations depuis 2014 pour Soral dont quatre peines de



prison ferme prononcées en 2019. Presque autant pour Dieudonné qui n'a écopé au maximum que de prison avec sursis. Cernés sur le terrain judiciaire, Soral et Dieudonné ont pourtant largement contribué à banaliser dans les esprits un antisémitisme primaire. Au printemps 2019, lors d'un rassemblement national d'étudiants d'Instituts d'études politiques, une soirée arrosée a été l'occasion de slogans nazis et négationnistes. « Une banalisation du mal inacceptable » que condamne Gabriel Eckert, directeur de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, dont les étudiants ont été mis en cause. La justice a été saisie.

Cette désinhibition trouva aussi à s'exprimer lors du mouvement des « gilets jaunes ». Gestes nazis, tags sur des devantures de magasins, banderoles antisémites visant le président Macron. De nombreux élus de la majorité et des journalistes ont été insultés sur ce même registre. La dégradation du climat social fait craindre à certains observateurs une convergence des antisémitismes. « Il y a un risque qu'ils s'additionnent, qu'ils s'amalgament », redoute le préfet Frédéric Potier. « Le juif coagule toutes les haines de la société, estime pour sa part le grand rabbin Korsia. Antisémitisme d'extrême droite ou d'extrême gauche, tout cela s'entretient. »

En janvier, à Paris, le philosophe Alain Finkielkraut a été agressé par un gilet jaune. « Sale sioniste, rentre chez toi », hurle l'homme. Converti à un islam rigoriste, son profil n'est certainement pas représentatif des manifestants. Mais la scène interpelle, de même que la passivité d'un grand nombre de témoins. Danny Trom s'interroge sur la jonction possible de deux populismes qui alimentèrent le soulèvement des banlieues de 2005 et celui de la France périphérique, en 2018. « Ces deux mouvements ne se rejoignent pas, mais ils ont entre eux un point commun, c'est la haine des juifs », résume-t-il.

### Retour à Sarcelles

Mercredi 16 octobre, la communauté juive de Sarcelles (Val-d'Oise) se rassemble pour la fête de Souccot. Des canisses en osier couvrent la cour intérieure transformée, selon la tradition, en « cabane ». Les familles viennent y prendre leur repas. Certains dorment sur place. Ce jour-là, la communauté accueille une délégation de jeunes de cités voisines, parmi lesquels plusieurs portant un voile.

La présidente de l'UEJF, qui organise tous les ans ces « souccas ouvertes » dans les synagogues du pays, est venue présenter l'enjeu de la rencontre. Se connaître, ouvrir les lieux à des personnes qui n'auraient jamais osé pousser la porte. « Au début je n'ai pas voulu venir, explique une jeune femme coiffée d'un foulard fuchsia. Finalement je ne regrette pas. » Avec Raphaël, étudiant en gestion qui anime la table, les échanges portent sur les rites et les pratiques. « Vous vous tournez dans une direction particulière pour prier ? », lui demande-t-on. La rencontre se prolonge par une visite de la salle de prière.

Une initiative toute simple, mais qui prend des allures d'exploit, quand on connaît l'histoire récente de Sarcelles. En juillet 2014, la synagogue a vu déferler, depuis la gare de RER, des centaines de manifestants pro-palestiniens qui, munis de cocktails Molotov, tentèrent de prendre d'assaut le lieu de culte. Les scènes d'émeute ont traumatisé pour longtemps les membres de la communauté, comme en témoigne Elie Tubiana, l'un de ses responsables. « Il y a trente ans, on vivait tous ensemble. À l'école, j'avais des copains arabes. C'est devenu difficile. Aujourd'hui, on a du mal à fixer les jeunes ici », témoigne ce père de six enfants. Ce que nous confirme Raphaël. Il aimerait un jour, comme ses deux copains étudiants, l'un en fac dentaire, l'autre dans l'intelligence artificielle, partir habiter dans la capitale. « C'est une marque de réussite, dit Raphaël. Et je ne me verrais pas élever mes enfants ici, à Sarcelles. » Cette ville où vivent toujours 12 000 juifs conservera-t-elle encore longtemps le joli surnom de « petite Jérusalem » ?

<sup>1</sup> Les travaux de réfection de sépultures doivent commencer en février.

<sup>2</sup> Le 19 décembre 2019, la justice a déclaré « pénalement irresponsable » Kobili Traoré, le meurtrier de Sarah Halimi qui avait crié « Allah akbar » au moment des faits, « en raison d'un trouble psychique ». L'un des deux suspects de l'assassinat de Mireille Knoll est accusé par son complice d'avoir agi par antisémitisme.

## ANTISÉMITISME : 34% DES JUIFS DE FRANCE SE SENTENT MENACÉS

PAR NATHALIE SCHUCK

LE PARISIEN (21/01/2020)

Moqueries, injures, agressions... Selon une étude inédite de l'Ifop pour Fondapol et l'American Jewish Committee que nous dévoilons, le quotidien des juifs de France est devenu très préoccupant : 34 % se sentent menacés. Un phénomène qui frappe particulièrement les 18-24 ans.

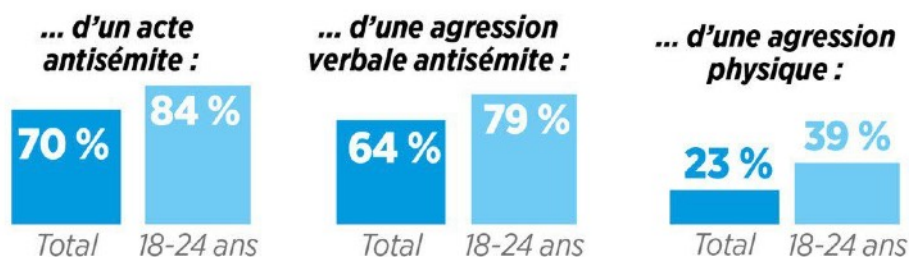
### L'inquiétude des Français de confession juive Le Parisien

Résultats auprès des Français de confession ou culture juive ayant répondu « oui » aux questions suivantes.

- Vous arrive-t-il dans votre vie quotidienne de vous sentir menacé en raison de  **votre appartenance religieuse ?**



- Au cours de votre vie, avez-vous,  **en raison de votre appartenance à la communauté juive, été personnellement victime...**



- **Par crainte de moqueries, d'injures ou d'agressions antisémites\*...**



\* Au moins une fois dans leur vie.

SOURCE : IFOP, FONDAPOL ET AJC.

LP/INFOGRAPHIE.

Méthodologie : étude réalisée par l'Ifop pour la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) et l'American Jewish Committee (AJC). Menée auprès d'un échantillon de 505 Français se déclarant de confession juive ou ayant au moins un parent de confession ou de culture juive, extrait d'un cumul d'échantillons représentatifs de 33 670 personnes. Interviews réalisées en ligne et en face-à-face du 14 octobre au 19 novembre 2019.

Ce sont des chiffres qui ne laisseront pas Emmanuel Macron indifférent, alors qu'il entame jeudi sa première visite officielle en Israël à l'occasion du cinquième Forum mondial sur la Shoah et du 75e anniversaire de la libération d'Auschwitz. Selon une étude inédite conduite par l'institut Ifop pour la

Fondation pour l'innovation politique et l'American Jewish Committee, dont nous dévoilons les résultats, un tiers (34 %) des Français de confession ou de culture juive déclare se sentir régulièrement menacé, en raison de son appartenance religieuse. A comparer avec un modeste 8 % dans la population française en général.

C'est le premier enseignement, édifiant, de cette radiographie. « La société française est devant une poussée de l'antisémitisme », alerte Dominique Reynié, directeur de la Fondapol. Les faits sont là, avec 541 actes recensés en 2018, contre 311 en 2017, soit un bond de 74 %. Début décembre, une centaine de tombes ont été profanées à coups de croix gammées dans un cimetière juif alsacien. « Depuis le début des années 2000, on n'a pas réussi à descendre sous la barre des 350 actes par an », constate Simone Rodan, présidente de l'AJC France. Et ce ne sont là que les faits dûment déclarés.

Or, selon ce baromètre, sept Français juifs sur dix confient avoir été déjà victimes d'un acte antisémite. Près des deux tiers (64 %) indiquent avoir subi une agression verbale au moins, que ce soient des moqueries ou des injures, et presque un quart (23 %) une agression physique, des gifles, des coups ou des bousculades. Des faits qui ont le plus souvent lieu en pleine rue et dans les transports publics, mais aussi, plus préoccupant, au sein des établissements scolaires ou sur le lieu de travail.

L'élément le plus inquiétant du baromètre? Les plus jeunes sont les plus concernés : 43 % des Français juifs de moins de 35 ans avouent se sentir menacés dans leur vie quotidienne. « Et si rien n'est fait, ces 43 % deviendront le chiffre toutes tranches d'âge confondues dans quelques années », met en garde Dominique Reynié. Les 18-24 ans apparaissent dangereusement surexposés : 84 % déclarent avoir subi un acte antisémite; 79 % une agression verbale; et même 39 % une agression physique. « Des proportions spectaculaires, qui montrent que ce phénomène est montant », achève le politologue.

#### « Un indice du mal-être de la société »

Pour se protéger, les juifs de France multiplient ce que l'étude appelle des « stratégies d'invisibilité » afin de se fondre dans la masse. On évite certaines rues ou certains quartiers (43 % des sondés). On renonce à afficher des symboles d'appartenance religieuse, par exemple apposer une mezouza ( NDLR : étui contenant un parchemin religieux ) sur sa porte (37 %). Un tiers se résigne aussi à ne pas porter de signe vestimentaire ostensible, comme la kippa (33 %). Un quart, enfin, préfère taire sa religion au travail. « Sans parler d'autres stratégies d'évitement, qui ne sont pas mesurées par l'étude, comme d'éviter d'utiliser les mots juif ou Israël en public », complète Simone Rodan de l'American Jewish Committee France.

Seul élément d'optimisme de ce sombre diagnostic, une prise de conscience semble se dessiner dans la population française en général, fruit probable des drames qui ont endeuillé tant la communauté juive que la communauté nationale. C'est Mohammed Merah qui abat en 2012 des juifs et des militaires. C'est la tuerie de Charlie Hebdo en janvier 2015, suivie par la prise d'otages de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes.

Comme le constate le grand rabbin de France Haïm Korsia, « ce qui nous arrive est un indice du mal-être de la société ». Si 72 % des Français juifs interrogés par l'Ifop déclarent se sentir concernés par une recrudescence de l'antisémitisme, c'est aussi le cas de 73 % des citoyens en général. « Une note d'espoir », achève Simone Rodan, alors qu'on a comptabilisé plus de 7 000 départs (« alya ») vers Israël en 2014.

Ultime avertissement, toutefois, aux pouvoirs publics. Ce n'est pas vers l'exécutif que se tournent les juifs de France lorsqu'ils se sentent menacés. Dans leur écrasante majorité (77 %), ils font d'abord confiance aux associations (CRIF, Consistoire), aux forces de l'ordre (60 %), avant le chef de l'Etat (47 %) et le gouvernement (41 %).

Source : Le Parisien



## MEURTRE DE SARAH HALIMI

**MEURTRE DE SARAH HALIMI, LE PARQUET DEMANDE UN PROCÈS**

PAR FLORE THOMASSET

LA CROIX (18/06/2019)

Le parquet de Paris a demandé, lundi 17 juin, le renvoi aux assises du suspect du meurtre de Sarah Halimi, alors que la question de son éventuelle irresponsabilité pénale reste débattue depuis le début.

Après de longs débats sur la qualification antisémite du meurtre de Sarah Halimi, cette femme juive torturée puis défenestrée en avril 2017 à Paris, finalement retenue, c'est la question de l'éventuelle irresponsabilité pénale du suspect qui est désormais posée.

Lundi 17 juin, le parquet de Paris a demandé le renvoi aux assises du mis en examen pour « *homicide volontaire* » à caractère antisémite et pour « *séquestration de victimes n'ayant pas été libérées volontairement* », en l'occurrence la famille qui s'était barricadée. Il estime donc qu'il était conscient de ses actes au moment des faits et qu'il peut donc être jugé.

Une grande satisfaction pour la famille de la sexagénaire. Même s'il revient désormais au juge d'instruction de décider, en dernier ressort et dans les semaines qui viennent, s'il confirme ou non ce renvoi aux assises.

**Trois expertises**

Durant l'enquête, trois expertises psychiatriques ont été menées. Si le mis en examen n'avait pas d'antécédents psychiatriques, elles ont révélé qu'il avait agi lors d'une « *bouffée délirante* » liée à une forte consommation de cannabis. Dans les jours précédant le meurtre et le jour même, le suspect aurait fait plusieurs fois référence au « *sheitan* », le démon en arabe.

Mais les experts divergent sur le fait de savoir si son discernement au moment même des faits était seulement altéré ou totalement aboli. La nuance est primordiale : dans le premier cas, l'homme peut être jugé. Dans le second, non.

« *En France, c'est un principe : on ne juge pas les fous, ceux qui ne savent pas ce qu'ils font au moment où ils le font*, commente Alain Jakubowicz, avocat et président de la Licra. *Mais la psychologie n'est pas une science, c'est un art, et on est dans la subjectivité la plus totale.* » Concédant n'avoir pas lu les expertises, mais seulement ce qui en a été dit dans la presse, il estime que celles-ci sont « *pour le moins absconses* » face à un état de démence qui, lui, « *semble bien opportun* ».

« *Quoi que disent les juges d'instruction, je crois que l'affaire ira devant la chambre de l'instruction*, poursuit l'avocat. *Il est sain d'aller au bout de cette question.* » En l'occurrence, soit le juge d'instruction suit le parquet, et l'avocat de la défense fera probablement appel du renvoi ; soit le juge retient l'irresponsabilité, et le parquet, comme les parties civiles, feront sans doute appel.

**La « *sagesse souveraine d'une cour* »**

« *Il faut comprendre l'impérieuse nécessité du procès, l'intérêt de la famille le commande*, explique Alain Jakubowicz. *Il y a un besoin légitime d'identifier la personne, de mettre un visage, puis d'entendre prononcer qu'elle est coupable d'avoir tué de façon ignoble une vieille dame, leur mère, parce qu'elle était juive. La communauté aussi a besoin de l'entendre.* »

Il précise néanmoins qu'on ne doit pas transiger avec les principes : « *De même que quand on est contre la peine de mort, on y est opposé dans tous les cas, il faut s'opposer à ce qu'on juge une personne démente, poursuit Alain Jakubowicz. Mais il faut pour cela qu'il y ait, un, une certitude ; deux, une explication. »*

Comment trancher quand les experts sont divisés ? « *C'est pour cela qu'il faut un procès, pour qu'on puisse s'en remettre à la sagesse souveraine d'une cour et des jurés »*, assure Alain Jakubowicz. Un point de vue partagé par Me Caroline Toby, l'avocate des enfants de la victime, qui a déclaré à l'AFP : « *Ce doit être à la cour d'assises d'en décider, à l'issue d'une audience contradictoire, où il y aura un véritable débat, et non pas sur la seule opinion de tel ou tel expert. »*

Source : La Croix

## MEURTRE DE SARAH HALIMI

**MEURTRE DE SARAH HALIMI : PAS DE PROCÈS POUR LE SUSPECT, JUGÉ PÉNALEMENT IRRESPONSABLE**

PAR LOUISE COUVELAIRE

LE MONDE (19/12/2019)

La chambre de l'instruction a tranché entre les expertises psychiatriques contradictoires du dossier et conclu à l'abolition du discernement de Kobili Traoré au moment des faits.

Le procès tant attendu par les parties civiles ne devrait pas avoir lieu. Jeudi 19 décembre, la chambre de l'instruction a tranché. Kobili Traoré, mis en examen pour l'homicide volontaire à caractère antisémite de sa voisine, Sarah Halimi, retraitée sexagénaire de confession juive battue puis défenestrée au cri d'« *Allahou Akbar* » à son domicile parisien en avril 2017, ne devrait pas être jugé aux assises.

La cour d'appel de Paris a déclaré que le discernement du jeune homme – 27 ans à l'époque et sous l'emprise de substances illicites – était aboli au moment des faits et qu'il est donc pénalement irresponsable. Les parties civiles ont cinq jours pour décider si elles se pourvoient en cassation.

« *N'était en cause ici ni la lutte contre ce fléau qu'est l'antisémitisme ni la politique pénale souhaitable contre le cannabis, mais uniquement la question du discernement de Kobili Traoré au moment des faits. Or, celui-ci était manifestement aboli* », commente l'avocat du suspect, M<sup>e</sup> Thomas Bidnic, qui se dit « *satisfait* » et « *soulagé* ».

Devant la presse, M<sup>e</sup> Francis Szpiner, conseil des trois enfants de la victime, a dénoncé « *une décision scandaleuse* ». « *Un homme dont les experts disaient qu'il avait été atteint d'une bouffée délirante à raison d'une prise volontaire de toxique se voit donc accorder l'impunité, a-t-il ajouté. On vient de créer dans notre pays une jurisprudence Sarah Halimi, c'est-à-dire que toute personne qui sera atteinte d'une bouffée délirante parce qu'elle aura pris une substance illicite et dangereuse pour la santé se verra exonérée de responsabilité pénale.* »

**« Décision idéologique »**

M<sup>e</sup> Caroline Toby, avocate aux côtés de M<sup>e</sup> Szpiner, juge cette décision « *grave à double titre* ». « *D'abord, on ne saura jamais la vérité sur ce qui s'est vraiment passé cette nuit-là. Ensuite, on n'a aucune garantie sur les soins qui seront administrés à Kobili Traoré ni sur la réelle faculté de le mettre hors d'état de nuire* », développe-t-elle.

Dans son jugement, la cour d'appel a ordonné l'hospitalisation du suspect et des mesures de sûreté pour une durée de vingt ans, dont l'interdiction d'entrer en contact avec les proches de la victime et de retourner sur les lieux.

Quant à M<sup>e</sup> Gilles-William Goldnadel, avocat de la sœur de Sarah Halimi (Lucie Attal, de son nom de jeune fille), il dénonce une « *décision idéologique* » de la part des magistrats qui ont, selon lui, une « *grande répugnance à condamner ceux qui sont considérés comme des victimes de la société* ». Il déplore par ailleurs une instruction qui a « *manqué d'humanité* » envers les parties civiles : procédure qui a traîné, refus de procéder à une reconstitution, réticence à retenir la circonstance aggravante d'antisémitisme (finalement retenue onze mois après les faits, au terme d'un long bras de fer avec le parquet)...

### Trois expertises divergentes

La question du discernement de l'auteur est au cœur des débats depuis le début de l'affaire. Sans antécédents psychiatriques, le suspect a été déclaré unanimement atteint d'une « *bouffée délirante aiguë* » au moment des faits. Mais les trois expertises divergent sur le reste, et notamment sur les effets de la drogue sur son état mental.

La première, conduite par le docteur Daniel Zagury, évoque un comportement induit par une forte consommation de cannabis, et un discernement « *altéré* ». Le psychiatre avait également conclu que le crime de M. Traoré était un « *acte délirant et antisémite* ».

La deuxième, réalisée par trois experts, affirme que « *l'entrée dans la schizophrénie* » du meurtrier présumé est sans lien avec sa consommation de cannabis et conclut à une abolition du discernement. Pour étayer leurs conclusions, ils indiquent que les taux de THC (le principe actif du cannabis) relevés dans le sang du suspect étaient modérés – ce qui ne correspond pas à la consommation alléguée le jour du drame – et que ses idées délirantes ont persisté « *longtemps après l'arrêt de l'intoxication* ».

Quant au troisième collègue d'experts, il a estimé que la « *bouffée délirante* » avait été provoquée par une cause extérieure – les nombreux joints fumés dans les jours précédents – mais reste flou sur l'état du discernement de Kobili Traoré, même s'il tend plutôt vers l'irresponsabilité.

### Casier judiciaire bien rempli

Interné en psychiatrie depuis les faits, « *Kobili Traoré souffre d'un trouble psychotique chronique, vraisemblablement de nature schizophrénique, faisant suite à un épisode délirant aigu inaugural, est-il* » indiqué dans la deuxième expertise. *Il souffre par ailleurs d'une addiction ancienne au cannabis* ». Il disposerait également d'une « *personnalité pathologique antisociale* » (incapacité à se conformer aux normes sociales, impulsivité, irritabilité, agressivité, irresponsabilité...) et d'une propension à la violence.

A la suite d'« *accès de colère* », de l'aveu même de ses proches, le jeune homme a un casier judiciaire bien rempli. Il a été plusieurs fois incarcéré pour « *vol* », « *tentative de vol* », « *refus d'obtempérer* », « *conduite sans permis* », « *violences* », « *usage et détention de stupéfiants* », « *d'arme prohibée* ».

Le 17 juin, le parquet de Paris avait demandé le renvoi du suspect devant la cour d'assises. Dans ses réquisitions, le procureur de la République avait motivé sa décision ainsi : « *Par son comportement volontaire de consommation de cannabis, Kobili Traoré a directement contribué au déclenchement de sa bouffée délirante aiguë. Le fait qu'il n'ait pas souhaité être atteint de ce trouble et commettre les faits ne peut suffire à l'exempter de toute responsabilité. Il ne saurait en effet se prévaloir de l'état de démence dans lequel il se trouvait, celui-ci résultant de son comportement fautif préexistant.* »

Un mois plus tard, le 12 juillet, les deux juges d'instruction prenaient le contre-pied en rendant une ordonnance dans laquelle elles estimaient qu'il existait des « *raisons plausibles* » de penser que le discernement du suspect était « *aboli* » au moment des faits. A l'audience du 19 décembre, le parquet général s'est exprimé en faveur de l'abolition du discernement. La chambre de l'instruction a donc tranché dans ce sens.

Source : Le Monde



**MEURTRE DE SARAH HALIMI****LE MEURTRE DE SARAH HALIMI JUSTIFIE PLEINEMENT UN PROCÈS**

PAR ANDRÉ SÉNIK

CAUSEUR (26/12/2019)

On a le droit de critiquer les règles judiciaires qui aboutissent à une décision injuste et nocive pour toutes les parties.

Dans un État de droit, il faut par précaution s'abstenir de faire un procès d'intention aux juges. Mieux vaut donc admettre que c'est seulement par application de certaines règles judiciaires que les juges ont décidé qu'il n'y aurait pas de procès pour le meurtre de Sarah Halimi.

Cela étant posé, on a par contre le droit de critiquer les règles judiciaires qui aboutissent à une décision injuste et nocive pour toutes les parties concernées.

**Un procès (aussi) utile à l'accusé**

Cette décision est injuste et nocive pour l'auteur d'un crime, qui doit s'entendre dire qu'il est considéré comme l'auteur du crime, si le procès l'a établi. Ne pas le juger reviendrait à lui dire « tu n'y es pour rien. » Sans un procès, quel travail sur lui-même le coupable pourrait-il entreprendre ?

Et quand bien même l'accusé serait hors d'état de comprendre ce qu'on lui dit au moment du procès, (ce qui n'est pas le cas de l'assassin de Sarah Halimi,) il a droit qu'on le traite comme une personne au moment de l'établissement des faits.

La décision de ne pas faire de procès à l'assassin de Sarah Halimi est évidemment ressentie comme une injustice par les proches de la victime, parce que ce non-lieu est un déni de la justice qui leur est due.

**La société a droit à la vérité**

L'assassinat de Sarah Halimi, tuée en tant que femme juive, par un islamiste antisémite s'inscrit dans une série de crimes de même nature. S'il est juste que la responsabilité individuelle de l'auteur du crime soit reconnue, il est juste aussi que soit établie et reconnue publiquement la responsabilité de l'islamisme dans ces crimes antisémites.

Au-delà de la famille de la victime, et au-delà des Juifs qui vivent sous la menace de cet islamisme antisémite, c'est la société française dans son ensemble qui a droit à ce que la vérité sur cette menace islamiste qui la concerne soit établie dans les règles du droit.

Si donc il faut faire évoluer le droit pour que justice soit faite, le procès de l'assassin de Sarah Halimi pourrait servir de précédent.

Source : Causeur



## MOUVEMENT SOCIAUX

**LES GILETS JAUNES, ÉTOUFFÉS PAR LA GANGRÈNE ANTISÉMITTE**

PAR TRISTAN BERTELOOT

LIBÉRATION (18/02/2019)

*Très mobilisés, les adeptes d'Alain Soral ou de Dieudonné sont de plus en plus présents dans les défilés, au grand dam des manifestants défendant leur pouvoir d'achat.*

Antisémitte, le mouvement des gilets jaunes ? Plutôt gangrené par des militants antisémites, propageant leurs idées à la faveur des défilés chaque week-end depuis trois mois. Bien qu'il soit né de revendications sociales et qu'il regroupe des manifestants n'arrivant pas à boucler leurs fins de mois, chaque samedi a été l'occasion d'actes graves ciblant la communauté juive. Sans que l'on puisse les attribuer aux gilets jaunes en général, mais sans qu'on puisse non plus les attribuer à d'autres. Parce que «le fait que l'horizontalité prime, que le mouvement n'ait ni cortège constitué ni service d'ordre est une porte ouverte à tout le monde, explique le politologue Jean-Yves Camus, directeur de l'Observatoire des radicalités de la Fondation Jean-Jaurès. Cela comprend des groupuscules qui, s'ils ne se montraient pas dans les manifestations, resteraient totalement inconnus.»

**Les quenelles du Sacré-Cœur**

Quand il y a des manifestations massives et régulières à Paris, «ces gens-là sautent sur l'occasion». Avant l'agression d'Alain Finkielkraut samedi aux cris de «barre-toi, sale sioniste de merde. Rentre chez toi en Israël», l'antisémitisme dans les cortèges, cela a donné ces cinq hommes vus au croisement de deux artères parisiennes le 24 novembre chantant «Manu, la sens-tu, qui se glisse dans ton cul, la quenelle ?», un geste subversif inventé par le polémiste antisémite Dieudonné. Le premier de la bande enchaînera deux saluts nazis.

C'est la présence, ce jour-là dans le cortège, du militant négationniste Hervé Ryssen, un adorateur de Robert Faurisson. Ou celle, la semaine suivante, d'Yvan Benedetti, ancien du Front national (aujourd'hui Rassemblement national). L'homme dirige le Parti nationaliste français, qui s'est ouvertement déclaré par le passé «antisioniste, antisémite, antijuif».

Ce sont aussi ces inscriptions, lues au dos du gilet fluo d'un manifestant sur les Champs-Élysées début décembre : une pyramide franc-maçonnique et des étoiles de David barrées au stylo avec le texte «Omnia sunt judeum» («ils sont tous juifs»).

Ou encore cet homme, éructant devant une télévision étrangère, que les «Rothschild ne sont pas les bienvenus en France» avec, sur sa poitrine, un logo ananas, en référence à la chanson Shoah ananas devenue l'un des hymnes officiels du dieudonnisme.

C'est également cette banderole, déroulée le 18 décembre au matin, sur un rond-point dans les environs de Lyon, où l'on pouvait lire «Macron=Drahi=Attali=Banques=Médias=Sion».

Pour le grand public, l'antisémitisme latent de certains manifestants apparaît au grand jour à Paris, le 22 décembre, quand un groupe de gilets jaunes se met à faire des quenelles devant le Sacré-Cœur, à Montmartre. D'autres reproduiront la scène le 12 janvier sur le parking Séraucourt, à Bourges.

C'est enfin ce texte, photographié lors de «l'acte IX» des gilets jaunes sur une barrière de chantier d'une grande avenue parisienne : «Macron, démission, en prison, pute à juifs, pendaison.»

De son côté, l'ancien humoriste Dieudonné a mis en vente sur son site des gilets fluo marqués d'un ananas avec dans le dos le texte : «Macron la sens-tu la quenelle ?» «Quand Ryssen se

retrouve en gilet jaune en une de Paris Match, c'est inespéré pour lui, estime Jean-Yves Camus. Alors il revient. Fatalement. Benedetti, c'est pareil, depuis le début des manifestations, on ne parle que de lui», alors que son groupuscule ne pèse rien du tout.

#### «Il faut dissocier les cons des autres...»

L'enjeu pour les gilets jaunes revient à condamner à chaque fois les agissements qui nuisent à l'image de leur mouvement. Ce qui prend le pas sur leurs revendications et ce qui est extrêmement compliqué en raison du «mode organisationnel où l'expression populaire passe sans filtre, et qu'il n'y a aucun leader ni porte-parole pour parler en leur nom, puisqu'ils en rejettent l'idée», souligne le politologue. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains gilets jaunes cherchent à relancer les blocages des ronds-points en province, considérant ces opérations moins sujettes à infiltration. Mais aussi moins marquantes médiatiquement. A Paris, un effet loupe joue depuis quelques semaines. «Moins il y a de manifestants, plus les antisémites sont visibles», estime Jean-Yves Camus.

Dimanche, un coordinateur des gilets jaunes de Seine-et-Marne expliquait à Libération à quel point l'altercation visant Alain Finkielkraut discréditerait le mouvement pour longtemps : «Il faut dissocier les cons des autres, mais la question de l'image et du message est extrêmement importante, et là ça va être dur de remonter la pente.» Surtout si les actes antisémites continuaient à se multiplier en marge des défilés. Là encore, il y a un hic. Le mouvement des gilets jaunes, qui rejette le «système» en général, agrège des citoyens en rupture de ban avec la presse traditionnelle et qui s'informent en grande partie sur Facebook. Ce qui les rend plus perméables aux informations trompeuses, aux thèses complotistes, et donc antisémites.

«Quand le discours c'est que l'oligarchie est partout et gouverne, il y a une porosité inévitable, explique Jean-Yves Camus. Il s'agit du fantasme du juif cosmopolite, apatride et riche, qui tient le monde dans ses mains, le pouvoir médiatique, financier et politique. On est dans un schéma vieux comme le monde.»

Source : Libération

## MOUVEMENT SOCIAUX

**INJURES ANTISÉMITES CONTRE FINKIELKRAUT : DEUX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS**

PAR LA RÉDACTION AVEC AFP

LE PARISIEN (12/07/2019)

*Benjamin Weller, 36 ans, condamné ce vendredi à deux mois de prison avec sursis, nie le caractère antisémite de ses propos.*

Le 16 février, en marge de l'acte 14 du mouvement des « gilets jaunes », le philosophe Alain Finkielkraut avait été victime d'injures antisémites. Son assaillant, Benjamin Weller, 36 ans a été condamné ce vendredi à deux mois de prison avec sursis.

Alors qu'il sortait d'un taxi pour se rendre chez lui à pied, le philosophe avait été violemment invectivé par plusieurs manifestants, une scène qui avait suscité une vague de condamnations au sein de la classe politique.



**Emmanuel Macron**   
@EmmanuelMacron



Les injures antisémites dont il a fait l'objet sont la négation absolue de ce que nous sommes et de ce qui fait de nous une grande nation. Nous ne les tolérerons pas.



**Emmanuel Macron**  @EmmanuelMacron

Fils d'émigrés polonais devenu académicien français, Alain Finkielkraut n'est pas seulement un homme de lettres éminent mais le symbole de ce que la République permet à chacun.

8:34 PM · 16 févr. 2019



9,6 k



4,8 k personnes tweetent à ce sujet.

Les insultes « Espèce de sioniste », « grosse merde », « elle est à nous, la France », ou encore « sale race » ou « t'es un haineux et tu vas mourir » avaient été proférées par Benjamin Weller, reconnaissable sur plusieurs vidéos.

« Il y a chez eux un sentiment d'hostilité très fort à l'égard des Juifs et je paie ma notoriété » avait réagi le philosophe auprès du Parisien.

**« Mon client conteste tout antisémitisme »**

Le tribunal a notamment estimé que ces propos « apparaissent viser Alain Finkielkraut comme personne de confession juive, par le recours aux stéréotypes habituels antisémites, décrivant les personnes de confession juive comme n'appartenant pas à la communauté nationale ».

Il était poursuivi par le seul ministère public, qui avait requis six mois avec sursis. Alain Finkielkraut ne s'étant pas constitué partie civile dans cette affaire, même s'il était venu témoigner à l'audience en mai. « Les injures apparaissent ici avoir été proférées à raison de la religion de la personne visée, le terme sioniste venant ici purement et simplement dissimuler le caractère antisémite des propos », a encore considéré le tribunal.

Une version contestée par Benjamin Weller. « Mon client conteste tout antisémitisme et on considère qu'il y a un deux poids, deux mesures, quand on voit les propos tenus régulièrement sur tous les plateaux télévisés par Alain Finkielkraut et qui n'ont jamais été repris par le ministère public », a réagi son avocat, Me Oudie Elhamamouchi.

À l'audience, son client, un père de famille, avait expliqué avoir, à la vue du philosophe, été aiguillonné par sa « cause de cœur », « la cause palestinienne ». Il avait aussi assuré avoir injurié Alain Finkielkraut en raison de ses positions « sionistes », mais contesté le caractère antisémite de ses propos. Son avocat a annoncé son intention de faire appel de cette décision.

Source : Le Parisien



## VOTE IHRA

**LA DÉFINITION OPÉRATIONNELLE DE L'ANTISÉMITISME UTILISÉE PAR L'IHRA**

PAR LA RÉDACTION

HOLOCAUST REMEMBRANCE (20/06/2019)

L'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) rassemble des gouvernements et des experts dans le but de renforcer et de promouvoir l'éducation, le travail de mémoire et la recherche sur l'Holocauste et de mettre en œuvre les engagements de la déclaration de Stockholm de 2000.

La définition opérationnelle de l'antisémitisme, non contraignante, a été adoptée par les 31 États membres de l'IHRA le 26 mai 2016 :

**« L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte. »**

Les exemples suivants, destinés à guider le travail de l'IHRA, illustrent cette définition :

L'antisémitisme peut se manifester par des attaques à l'encontre de l'État d'Israël lorsqu'il est perçu comme une collectivité juive. Cependant, critiquer Israël comme on critiquerait tout autre État ne peut pas être considéré comme de l'antisémitisme. L'antisémitisme consiste souvent à accuser les Juifs de conspirer contre l'humanité et, ce faisant, à les tenir responsables de «tous les problèmes du monde». Il s'exprime à l'oral, à l'écrit, de façon graphique ou par des actions, et fait appel à des stéréotypes inquiétants et à des traits de caractère péjoratifs.

Parmi les exemples contemporains d'antisémitisme dans la vie publique, les médias, les écoles, le lieu de travail et la sphère religieuse, on peut citer, en fonction du contexte et de façon non exhaustive :

- l'appel au meurtre ou à l'agression de Juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion;
- la production d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les Juifs ou le pouvoir des Juifs en tant que collectif comme notamment, mais pas uniquement, le mythe d'un complot juif ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les Juifs ;
- le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable d'actes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives ;
- la négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne nationale-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (l'Holocauste) ;
- le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste ;



- le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposés des Juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;
- le refus du droit à l'autodétermination des Juifs, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste ;
- le traitement inégalitaire de l'État d'Israël, à qui l'on demande d'adopter des comportements qui ne sont ni attendus ni exigés de tout autre État démocratique ;
- l'utilisation de symboles et d'images associés à l'antisémitisme traditionnel (comme l'affirmation selon laquelle les Juifs auraient tué Jésus ou pratiqueraient des sacrifices humains) pour caractériser les Juifs et les Israéliens ;
- l'établissement de comparaisons entre la politique israélienne contemporaine et celle des Nazis ;
- l'idée selon laquelle les Juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.

**Un acte antisémite est une infraction** lorsqu'il est qualifié ainsi par la loi (c'est le cas, par exemple, du déni de l'existence de l'Holocauste ou de la diffusion de contenus antisémites dans certains pays).

**Une infraction est qualifiée d'antisémite** lorsque les victimes ou les biens touchés (comme des bâtiments, des écoles, des lieux de culte et des cimetières) sont ciblés parce qu'ils sont juifs ou relatifs aux Juifs, ou perçus comme tels.

**La discrimination à caractère antisémite** est le fait de refuser à des Juifs des possibilités ou des services ouverts à d'autres. Elle est illégale dans de nombreux pays.

Source : Holocaust Remembrance

## VOTE IHRA

**LES DÉPUTÉS CONDAMNENT L'ANTISIONISME**

PAR JANNICK ALIMI

LE PARISIEN (03/12/2019)

Au moment même où le Parlement débattait d'une résolution cruciale, un cimetière juif était profané ce mardi en Alsace, à Westhoffen.

Et un caillou de plus dans la chaussure des marcheurs! Après l'immigration ou la loi « anti casseurs », c'est la lutte contre l'antisémitisme qui crée des remous au sein de la majorité. En cause : la proposition de résolution – laquelle, contrairement à une proposition de loi, n'est pas contraignante – portée par Sylvain Maillard, député LREM de Paris.

L'objet de ce texte? Affirmer que l'antisionisme est l'une des formes de l'antisémitisme. « Une définition inspirée de celle de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste », a souligné Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur. Une définition adoptée déjà par vingt pays dont 16 Etats de l'Union européenne.

Cette résolution a pris une teneur particulière, ce mardi, alors que 107 tombes du cimetière juif alsacien de Westhoffen (Bas-Rhin), non loin de Strasbourg, étaient l'objet de profanations dans l'après-midi. Des inscriptions antisémites, essentiellement des croix gammées, y ont été retrouvées. « Cette découverte intervient alors que des tags antisémites avaient déjà été constatés dans la matinée dans la commune de Schaffhouse-sur-Zorn », à une vingtaine de kilomètres de Westhoffen, a indiqué la préfecture. La gendarmerie enquête dans le cimetière profané.

**« Il est dangereux de hiérarchiser les racismes »**

Or, c'est dans un hémicycle clairsemé que cette résolution a été discutée puis soumise au vote. Sur 577 députés au total, 269 seulement ont voté. Signe du malaise notamment au sein de la majorité. Au final, la résolution a bel et bien été votée, mais seulement par 154 voix favorables. Et surtout grâce au soutien des Républicains (46 pour). Si l'UDI et Agir ont également voté « pour », le MoDem (5 pour et 5 contre) et LREM (84 pour et 26 contre) étaient plus hésitants, certains préférant s'abstenir ou s'absenter. A gauche, le PS, le PCF et la France Insoumise s'y sont opposés. « Il est dangereux de hiérarchiser les racismes », a souligné un député de gauche.

Cette PPR avait été portée sur les fonts baptismaux en février dernier en pleine crise des Gilets jaunes. Le philosophe Alain Finkielkraut s'était fait traiter de « sale sioniste de merde » et des effigies de Simone Veil avaient été recouvertes de croix gammées. Quelques jours après, Emmanuel Macron avait reconnu, lors du dîner du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), que l'antisionisme était une « des formes modernes de l'antisémitisme ».

« C'est un instrument pédagogique en direction des enseignants, des juges et des policiers »

De quoi susciter à l'époque un certain consensus, qui semble avoir fait long feu. « La réunion du groupe LREM, ce matin, était marquée par beaucoup de tensions », témoigne un député présent. « La résolution que nous avons votée porte sur tous nos compatriotes juifs et non sur le conflit israélo-palestinien, insiste Sylvain Maillard. Il n'est pas question de ne plus pouvoir critiquer la politique des gouvernements israéliens, mais de mieux définir ce qu'est l'antisémitisme. C'est un instrument pédagogique en direction des enseignants, des juges et des policiers. »

Pas de changement législatif ni de dispositions du Code pénal en perspective. « Cette PPR est une avancée dans notre lutte contre l'intolérance. C'est une victoire contre la haine », a conclu Christophe Castaner.



# Service de Protection de la Communauté Juive



Témoign ou victime d'un acte antisémite ?  
En cas de menace ou de danger  
Contactez le

**0 800 18 26 26**

Numéro vert 24h/24 et 7j/7

Ce rapport a été réalisé avec le soutien  
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)



*Crif*



[www.antisemitisme.fr](http://www.antisemitisme.fr)